



CHAMBRE D'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE
NOUVELLE-CALÉDONIE
cap-nc.nc

La Calédonie AGRICOLE

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

FÉVRIER / MARS 2024 N°195



webapp.cap-nc.nc

page 9

L'ACTU

Favoriser
les produits locaux
dans l'alimentation

page 31

PÊCHE

Présentation de la stratégie
pour la pêche côtière
durable

page 37

INNOVATION

Lancement
du label RACINES
pour le compost local

LE DOSSIER page 14

Filière équine : état des lieux



LE FOURGON
100% ÉLECTRIQUE

FORD E-TRANSIT



317
KM



PRÉPAREZ-VOUS À L'E-TRANSIT

100% électrique. Zéro compromis. Le Nouveau Ford E-Transit est le premier fourgon entièrement électrique de Ford. Le Ford E-Transit a été conçu pour aider votre entreprise à réduire son empreinte carbone, sans faire de compromis sur la robustesse, la performance et la polyvalence.

DES TRACTEURS À NOUMÉA ?

C'est depuis Paris, où je suis en mission pour le compte de notre maison commune, que j'écris cet édito. À l'occasion de l'impressionnant mouvement des agriculteurs de l'Hexagone, les tracteurs ne sont pas entrés dans Paris mais sans doute l'auraient-ils fait si le gouvernement n'avait pas apporté des réponses fortes et concrètes.

Cette colère, nous ne pouvons qu'en être solidaires, naturellement. Comme j'ai eu l'occasion de le dire sur l'antenne d'une radio calédonienne, notre situation, tout aussi fragile est-elle, n'est pas aussi dramatique, de manière générale, que celle d'une grande partie des paysans français. Conservons toutefois à l'esprit cette immense grogne, à laquelle la population a été très sensible. Et fort heureusement ! Gardons-la à l'esprit et faisons tout notre possible pour préserver notre agriculture, notre pêche, du désespoir qui pèse sur tant de nos collègues. Une responsabilité que doivent partager les politiques de notre pays. Personne n'a envie de voir les tracteurs entrer dans Nouméa...

Mais revenons à nos champs et à nos rivages. À l'heure justement où ce mouvement s'intensifiait, nous décidons de soutenir nos productions en lançant l'initiative « **Mangeons local !** » qui, nous l'espérons, va irriguer tout le territoire. Nous aurons d'ailleurs l'occasion, une nouvelle fois à Paris fin février, de montrer le savoir-faire calédonien lors du prochain SIA.

Ce numéro de votre magazine vient toutefois rappeler que la valeur de nos métiers ne repose pas uniquement sur l'alimentation. Le dossier consacré à la filière équine en Nouvelle-Calédonie atteste en effet du formidable potentiel de celle-ci. Le vice-président de la CAP-NC, Rudy Devillers, en témoigne d'ailleurs en affirmant que « *cette filière a une valeur à la fois culturelle et économique. Ici, tout le monde est lié au cheval. Nous avons un boulevard devant nous pour la développer sur l'ensemble du territoire* ». Voilà qui est dit. Au galop donc !

Jean-Christophe Niaoutou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche



ÉDITO

04 LES BRÈVES

08 L'ACTU

- L'actu des élus
- Manger local !
- Remise des diplômes aux alternants du CFA
- circuitpro.nc, un service pour les agriculteurs et les pêcheurs
- Édition du Manuel d'agroécologie, PROTEGE
- Tout savoir sur l'agriculture traditionnelle et familiale

14 DOSSIER

- La filière équine en Nouvelle-Calédonie : un patrimoine culturel, historique et économique

20 VÉGÉTAL

- En bref
- Fiche technique - Phytopharmacie des cultures fruitières
- Des auxiliaires de culture disponibles grâce à la biofabrique
- Bilan des actions du pôle Végétal 2023

26 ANIMAL

- En bref
- Évaluer et piloter des projets grâce aux données d'une exploitation

30 PÊCHE

- En bref
- Présentation de la stratégie de la pêche côtière durable
- Pêcheurs, inscrivez-vous à la CAP-NC

34 TECHNIQUE & INNOVATION

- En bref
- Économie sociale et solidaire : qui est concerné ?
- Fiche technique - matière organique : lancement du label RACINES
- Fiche technique - machinisme agricole : la presse à balle ronde

40 FORMATION

- Formations en agriculture bio de l'Ifap
- Les prochaines formations agricoles

42 NOTRE RÉSEAU

- L'actualité de nos partenaires
- Partenaire Ifel-NC : la filière fruits et légumes en cours d'évolution
- Bienvenue à la ferme
- Le coin des affaires

Envoyez vos infos à redac@cap-nc.nc

La Calédonie agricole est une publication de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie BP 111 - 98 845 Nouméa Cedex / Tél. 24 31 60 / Fax 28 45 87 / mail : accueil@cap-nc.nc

Directeur de publication : Jean-Christophe Niaoutou

Directeur général : Guylain de Coudenhove

Assistant de communication : Pierre-Louis Messonnier

Coordination : Passerelle - tél. 76 29 14

Ont contribué à ce numéro :

• Secrétariat de rédaction : Autrement Dit - tél. 75 72 14

• Rédaction : Chambre d'agriculture et de la pêche (Pauline Berhault, Fanny Contensou, Vincent Galibert, Jonas Goumier, Valérie Hanne, Laura Henry, Luen Iopue, Arnaud Jarossay, Denis Labiau, Marc Lemarrec, Sabrina Lucien, Pierre-Louis Messonnier, Joëlle Metua, Pauline Meurlay, Didier Pastou, Aude Robelin, Sophie Tron, Sébastien Utard, Lorenzo Zinni), Passerelle (Séverine Aguilard, Valérie Kempf, Géraldine Lefèvre, Marie-Hélène Mertini), Chloé Fontfreyde (Opao NC), Virginie Leclerc-Roques (Fiap), Audrey Léopold (IAC), Amandine Martin (Agence rurale), Yolaine Mauffrey (CFPPA Sud), Marine Robic (CFPPA Nord), Chloé Saglibène (Valorga), Anne-Julie Turchi (Repair)

• Conception graphique : Alizée communication - tél. 91 08 42

Photo de couverture : © Nicolas Petit

Régie publicitaire : Media Boost NC - contact@mediaboost.nc

Directrice de publicité Médias/Régies : Sabrina El Mahhari - tél. 74 45 19

Directrice des opérations : Sophie Dantoing - tél. 76 74 86

Chargée de développement : Rebecca Vaesa - tél. 92 66 45

Impression : Artypo

ISSN : 1257 - 0397



La Calédonie agricole est tirée à 3 900 exemplaires.

Toute reproduction partielle ou totale de la présente publication est strictement interdite

sans autorisation expresse de l'éditeur. Uniquement sur abonnement.

Pour vous abonner (6 numéros par an), contactez-nous à comm@cap-nc.nc



> www.cap-nc.nc

> Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie

> webapp.cap-nc.nc

WebApp!



Du champ à votre smartphone,
toute l'actu agricole !
webapp.cap-nc.nc

Flashez-moi !



Le président en mission à Paris

Début février, le président de la CAP-NC, Jean-Christophe Niaoutou, et le directeur général, Guylain de Coudenhove, se sont rendus dans l'Hexagone pour rencontrer le réseau des Chambres d'agriculture France, la Fedom (Fédération des entreprises d'outre-mer), la Fnsafer (Fédération nationale des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), la Fédération nationale des courses hippiques et être reçus au Ministère de l'agriculture. Parmi les sujets abordés lors de ces échanges : l'aménagement du foncier agricole avec l'évolution envisagée de l'Adraf, la place de la CAP-NC au sein du réseau des chambres, le développement de l'agrivoltaïsme, l'accès aux appels à projets européens et aux dispositifs France 2030, la défiscalisation... Un déplacement indispensable pour œuvrer en faveur de notre agriculture et de son avenir. **Plus d'infos dans le prochain numéro de La Calédonie agricole.**



Deux Calédoniens à l'honneur



Deux Calédoniens figurent sur la liste de promotion du 31 décembre 2023 qui décerne la plus haute décoration honorifique française. Gérard Pasco, président de la Chambre d'agriculture et de la pêche pendant plus de 15 ans et 47 ans au service de l'agriculture, et Mimsy Daly, présidente du Medef-NC et cofondatrice du collectif Agissons Solidaires, seront élevés au rang de chevalier de la Légion d'honneur cette année. La CAP-NC tient à féliciter ces deux Calédoniens intensément engagés dans le développement du territoire.

Valoriser la production locale



Basée sur des valeurs de responsabilité, de solidarité et de respect de l'environnement, la marque « PRODUIT EN NOUVELLE-CALÉDONIE », portée par la Finc (Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie) et les trois chambres consulaires (CAP-NC, CMA-NC et CCI), vise à promouvoir et à valoriser les productions locales dans toute leur diversité, qu'elles soient d'origine

industrielle, artisanale, agricole ou issues de la pêche. Vous êtes producteur agricole, vous transformez vos produits ou ceux de la pêche ? Alors, vous êtes éligible à utiliser la marque. La démarche : candidater, respecter le cahier des charges, passer une visite de contrôle et adhérer à hauteur de 5 000 francs par an.

Quelques entreprises ont franchi le pas...

- > Les producteurs : Le Rucher sauvage, la Ferme de Koé
- > Les transformateurs de production agricole locale : L'Assiette du broussard, Falafel & Compagnie, La Périgourdine, Sifrais...

Pour en savoir +

Contactez le pôle Appui aux ressortissants :
tél. 24 31 60
poleressortissant@cap-nc.nc
marquecagouv.nc/

Une délégation de la CAP-NC au SIA de Paris

Fin février, cinq élus de la CAP-NC - Caroline Faivre, Johan Kuhn, Kévin Marlier, Rudy Roy et Raynald Washetine, accompagnés de salariés de la CAP-NC, se rendront au Salon international de l'agriculture pour faire découvrir aux professionnels et aux visiteurs les produits agricoles calédoniens dans toute leur diversité. Plusieurs ressortissants participeront aussi au Concours général agricole (CGA) dans les catégories Produits apicoles, Rhums et punch, Foies gras et Charcuterie. Bonne chance à tous les participants !



Vers un système alimentaire durable

En décembre, l'État, le gouvernement et la Banque des territoires ont lancé officiellement le projet Triad (Trajectoire recherche innovation alimentation durable,) lauréat calédonien du Programme innovation outre-mer (PIOM) dans le cadre du plan France 2030. Il ouvre la voie à une transition alimentaire durable et bénéficie d'un financement de l'État de 262 millions de francs. Parmi les dix projets sélectionnés : l'opération Bouge ton bassin par Pacific Food Lab, un observatoire du système alimentaire porté par l'Institut agronomique néo-calédonien (IAC), des ateliers de transformation de fruits et légumes à Yaté, une plateforme collaborative de fruits et légumes à Houailou, le développement de plants de bananiers locaux par Aurapacifica, une unité de transformation des produits agricoles à Maré...

Plus d'infos sur gouv.nc

Campagne CAP Solidaires

Après l'incendie qui a ravagé la maison de la propriété agricole de la famille Bull Biret à Thio début janvier, la CAP-NC a proposé à ses ressortissants, aux organisations professionnelles agricoles et à tous les Calédoniens de faire preuve de solidarité, via une cagnotte, pour leur permettre d'installer un logement provisoire sur leur exploitation. Vous avez été nombreux à y contribuer : les fonds récoltés participeront notamment à la sécurisation de la propriété. La CAP-NC remercie chaleureusement tous les contributeurs pour leur générosité.



Dans le cadre de la mise à jour de la base de données et du suivi de ce dispositif, et dans l'attente du vote du budget 2024 de l'Agence rurale, les éleveurs sont invités à refaire leur demande d'aide à l'achat de fourrage en envoyant dès à présent le formulaire disponible sur agence-rurale.nc ou sur demande. Les producteurs de balles de foin et les distributeurs doivent également envoyer un formulaire de demande d'aide à la production de fourrage, destiné à l'alimentation de leur propre bétail (autoconsommation), et le formulaire d'agrément en tant que distributeur de fourrage. Attention : la mesure pour la production de fourrage n'est pas rétroactive et ne s'appliquera qu'après réception de la demande. Pour rappel, les formulaires doivent être accompagnés de la carte agricole 2024, du relevé d'identité bancaire et du plan de la parcelle attribuée à la production de fourrage.

Rendez-vous sur agence-rurale.nc
Tél. : 26 09 60
contact@agencerurale.nc



Le président de la CAP-NC, ses collègues élus et le personnel de la chambre consulaire adressent leurs plus sincères condoléances à la famille de Louis Peyrolle, décédé vendredi 2 février. Celui que tous, dans la grande famille des agriculteurs, surnommaient « Coco », était une immense figure du monde hippique. Ce Calédonien, implanté à Ouaco, sur la commune de Kaala-Gomen, a notamment été jusqu'à très récemment un speaker incontournable des courses hippiques. Avec sa disparition, c'est un pan entier de notre histoire qui se ferme, tant Coco était, à lui seul, une véritable encyclopédie du secteur équin.

Bénéficiaire du dispositif

Réagir

Solidarité & Accompagnement
 NOUVELLE-CALÉDONIE

24 31 66

Gratuit, personnalisé et confidentiel, le dispositif Réagir est accessible à tous les ressortissants de la Chambre d'agriculture et de la pêche et vise à les

aider à trouver des solutions efficaces et adaptées à leur situation. L'objectif du dispositif est d'accompagner les chefs d'exploitation en fonction de leur niveau de difficulté dans l'élaboration d'un plan de redressement, avec des outils de gestion efficaces.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle appui aux ressortissants
Tél. : 24 31 66 - reagir@cap-nc.nc
cap-nc.nc/dispositif-reagir/

Les ruchers sous surveillance

Un groupe d'abeilles porteuses du parasite Varroa a été découvert le 9 janvier sur un bateau de croisière en provenance du Vanuatu : les résultats des analyses du Sivap (Service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire) et du Resa (réseau d'épidémiologie apicole) ont confirmé la présence du parasite. Le gouvernement a donc pris plusieurs mesures de surveillance pour limiter les risques d'introduction et de diffusion du Varroa sur le territoire. Tous les ruchers situés sur les communes de Nouméa, Mont-Dore et Yaté ont été mis sous surveillance et seront inspectés. Il est fortement demandé à tous les particuliers et aux professionnels, s'ils ne l'ont pas encore fait, de déclarer leurs ruchers auprès du Resa. Tout mouvement d'abeilles vivantes ou mortes est également interdit. En fonction des résultats, le gouvernement lèvera ou adaptera ces mesures.

Pour tout renseignement, contactez le réseau d'épidémiologie apicole :
tél. 44 15 79 / 51 59 50 - resa@adecal.nc



Visite du GAPCE



À l'occasion d'une mission sur la côte Est, une délégation de la CAP-NC, composée d'élus et de collaborateurs des pôles Animal et Développement durable, s'est rendue dans les locaux du groupement agricole des producteurs de la côte Est (GAPCE) pour visiter les installations et rencontrer son président et son directeur. Le groupement collecte, transforme et commercialise des produits fruitiers et vivriers d'agriculteurs de Hienghène à Ponérihouen. Pour 2024, le GAPCE souhaite poursuivre et développer cette dynamique, et trouver de nouveaux débouchés. Des projets en phase avec l'ambition de la mandature de la CAP-NC : **+25 % de produits locaux dans l'assiette des Calédoniens.**

CAP-NC : inauguration du bureau du président à Bourail

Le 10 décembre, le président de la Chambre d'agriculture et de la pêche Jean-Christophe Niaoutou a inauguré la nouvelle antenne au cœur de Bourail en présence des élus du bureau, de représentants de l'Ocef et du syndicat des éleveurs. Les organisations professionnelles agricoles pourront bénéficier de ces locaux pour organiser des réunions ou des événements, sous certaines conditions.

**Renseignements : tél. 44 23 48
antennedebourail@cap-nc.nc**



Répondre au changement climatique dans le Pacifique Sud

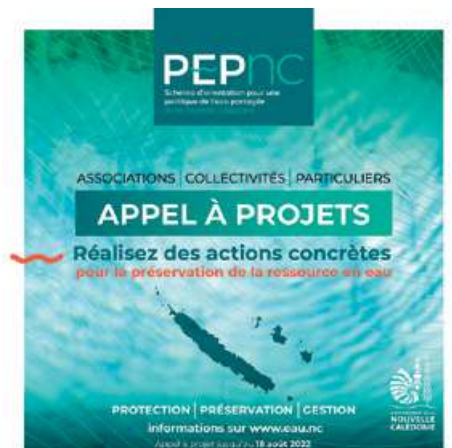


Le projet CLIPSSA (Climat du Pacifique, savoirs locaux et stratégies d'adaptation) 2021-2026 est un projet régional conjoint développé par l'IRD, Météo-France et l'AFD. Il vise à accompagner le Vanuatu, la Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et la Polynésie française dans l'élaboration de plans d'adaptation face aux menaces du changement climatique. À terme, seront, entre autres, produites des simulations climatiques à haute résolution pour l'ensemble du Pacifique Sud. Elles pourront permettre de mieux comprendre le devenir du climat du Pacifique en termes de vagues de chaleur, de précipitation, de sécheresse et d'activité cyclonique, de mettre à jour les données sur le changement climatique à partir des modèles du GIEC et des priorités nationales pour les secteurs clés impactés par le climat. Pour l'agriculture, les simulations permettront notamment de donner des réponses aux questions suivantes : comment vont évoluer les quantités de précipitation et les épisodes de sécheresse au cours des prochaines décennies ? Ces évolutions constituent-elles une menace pour l'agriculture ? Quels changements dans les cultures cela pourrait-il impliquer ?

Plus d'infos sur clipssa.org/

Appel à projets

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie lance un appel à projets jusqu'au 30 août auprès des associations, des collectivités, des coutumiers ou des personnes physiques pour soutenir des actions concrètes répondant aux objectifs opérationnels de la PEP (Politique de l'eau partagée), dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma d'orientation portée par son fonds de soutien et suite aux décisions du comité de l'eau. Il vise à encourager la protection, la préservation et la gestion raisonnée de la ressource en eau de la Nouvelle-Calédonie, afin de garantir la pérennité des milieux aquatiques et une ressource en eau, en quantité et qualité suffisantes, pour les générations futures.



Pour en savoir + Rendez-vous sur eau.nc

Le Président, les élus et le personnel de la CAP-NC adressent leurs plus sincères condoléances à la famille de **Madame Laura Collange**, décédée en décembre 2023. Cette agricultrice, implantée de longue date à Mourange, sur la commune de Mont-Dore, était reconnue pour la qualité de ses productions et son engagement auprès des agriculteurs de la zone. Même si rien n'effacera sa perte, aux yeux des siens, elle serait sans doute heureuse de savoir que son exploitation perdurera grâce à ses enfants qui assureront la relève.

Choisissez un véhicule qui **vous ressemble**

System Lease
La solution pour les professionnels.

☎ 27 27 30 f System Lease NC

LINHAI
Depuis 1965.

NOUVEL ARRIVAGE
Une gamme faite pour les pros.

T-BOSS 550 à partir de **1 100 000 F TTC** défiscalisation possible

M565Li

ROYAL MOTORS
CYCLES

ROYAL MOTORS 71 RUE E. UNGER
TÉL. : 24 04 00 - www.royalmotors.nc
f Linhai Nouvelle-Calédonie

LA CONCESSION NORD ZI DE KONÉ
TÉL. : 27 08 30 - www.laconcessionnord.nc
f La Concession Nord

LA CONCESSION
NORD

Construisons notre pays, économisons l'énergie.



DATE	INSTITUTION	THÉMATIQUE	AUTRES ÉLUS PRÉSENTS
4 décembre	Lifou	Rencontre avec des ressortissants agriculteurs et pêcheurs	Abel Cica, Rudy Devillers, Marianna Mati, René Wacapo, Franck Soury-Lavergne, Jean-Jacques Wejin
4 décembre	Agence rurale	Conseil d'administration	Jean-Philippe Bougault
7 décembre	CAP-NC Nessadiou	Restitution mission filière Porcs plein air	Christian Georget, Marianna Mati, Steeven Marcias
8 décembre	Melbourne	Réunion plénière à l'occasion de l'ouverture de la ligne Nouméa/Melbourne	Rudy Devillers
8 décembre	Agence rurale	Comité de pilotage Réagir	
10 décembre	CAP-NC Bourail	Inauguration du bureau du président au sein de la nouvelle antenne	Rudy Devillers, Caroline Faivre, Christian Georget, Marianna Mati, Franck Soury-Lavergne, Jean-Jacques Wejin
15 décembre	Nouméa	Remise des diplômes CAPa	
19 et 20 décembre	Côte Est	Visite aux acteurs de la filière avicole	Rudy Devillers, Myriam Gallois, Christian Georget, Marianna Mati, Franck Soury-Lavergne
21 décembre	La Foa	Inauguration du marché municipal de La Foa	
9 janvier	Thio	Rencontre avec la famille Bull Biret	
16 janvier	Sarraméa	Point de situation de la ferme laitière Moglia	Rudy Devillers, Christian Georget, Kévin Marlier, Marianna Mati, Tony Newland, René Wacapo, Jean-Jacques Wejin
Du 27 janvier au 8 février	Hexagone	Rencontres : Chambres d'agriculture France, FEDOM, ministère de l'Agriculture, secrétariat d'État à l'Outre-mer, etc.	

LES RENDEZ-VOUS DES ÉLUS

DATE	INSTITUTION	THÉMATIQUE	ÉLUS PRÉSENTS
1 ^{er} décembre	Mairie de Voh	Conseil d'administration	Grégory Weiss
11 décembre	Centre de détention de Koné	Intervention "Insertion et job dating"	Grégory Weiss
12 décembre	Centre de détention de Koné	Bilan des actions	Grégory Weiss
14 décembre	Nouméa	Rencontre avec les provendiers	Christian Georget, Johan Kuhn, Marianna Mati, Raynald Washetine
14 décembre	Dafe	Jury trophées agroécologie 2023-2024	Myriam Gallois
14 décembre	CAMA	Davar - Commission des calamités agricoles	Rudy Roy
15 décembre	Valorga	Conférence sur la valorisation des productions organiques en agriculture	Marianna Mati
19 décembre	Adecal-Technopole	Conseil d'administration	Caroline Faivre
19 décembre	IAC	Conseil d'administration	Jean-Philippe Bougault
17 janvier	CAP-NC Nessadiou	Rencontre avec les éleveurs de chevaux de course	Rudy Devillers, Christian Georget
18 janvier	Nouméa	Comité de pilotage des signes de qualité	Abel Cica, Myriam Gallois, Mario Lopez, Laure Moisson, Franck Soury-Lavergne, René Wacapo, Jean-Jacques Wejin
23 janvier	Lifou	Réunion technique avec les partenaires coutumiers, religieux et associatifs - Présentation des projets de l'EPIFE pour 2024	Jean-Jacques Wejin
25 janvier	Adecal-Technopole	Bureau	Caroline Faivre
31 janvier	Agence rurale	Restitution des premiers résultats de l'étude sur l'agriculture traditionnelle	Jean-Philippe Bougault

Au menu de la mandature : « Mangeons local ! »

Avec cet intitulé, « Mangeons local ! », et le visuel associé à celui-ci, il s'agit de promouvoir activement et concrètement toutes les actions menées par la Chambre d'agriculture et de la pêche et ses partenaires, visant à contribuer à l'objectif du « +25 % de produits locaux dans nos assiettes » à l'horizon fin 2027.



Le credo du « +25 % » est un horizon sous forme d'ambition, un fondement politique destiné à provoquer un élan, une impulsion. Il s'agissait, dans l'esprit du président de la CAP-NC, Jean-Christophe Niaoutou, « d'affirmer une volonté sans en conserver jalousement la paternité ». Bien au contraire, le vœu du président et des élus de cette mandature est « que cette belle ambition soit le socle de nombreuses collaborations avec tous les partenaires de notre environnement agroalimentaire. L'enjeu de notre sécurité alimentaire est bien trop important, le défi trop vaste, pour imaginer réussir seul. C'est ensemble et de manière concertée que nous pouvons espérer mettre le cap sur ce bel horizon ».

Affirmer cette ambition nécessite de le faire savoir, de promouvoir simplement l'idée que « manger local » est bénéfique et vertueux. Bénéfique pour notre pays, pour nos enfants, vertueux pour notre économie, pour tous ceux, agriculteurs, pêcheurs et transformateurs qui contribuent à nourrir les Calédoniens.

D'une part, il s'agira donc de faire, c'est-à-dire de mettre en œuvre des actions permettant de soutenir cette ambition. D'autre part, il s'agit également de faire connaître, c'est-à-dire de favoriser chez les Calédoniens la fierté de « manger local ». C'est d'ailleurs là un enjeu qui dépasse largement notre territoire. Les conflits, les tensions géopolitiques mondiales nous

obligent à favoriser une alimentation locale. Cette marque « **Mangeons local !** » a donc été créée dans cet esprit de partage et n'est pas la propriété exclusive de la CAP-NC. Tous les acteurs désireux d'apporter leur pierre à l'édifice ou convaincus du bien-fondé de cette démarche sont invités à s'emparer de cette identité visuelle, à afficher leur solidarité avec cette volonté.

TOUS AMBASSEURS DE LA MARQUE

Ainsi, si vous voulez, en tant que ressortissant, mettre un sticker « **Mangeons local !** » sur votre tracteur, votre pick-up, votre stand au marché, vos emballages, n'hésitez pas ! Faites-en la demande auprès de comm@cap-nc.nc ! La cellule communication de la CAP-NC sera heureuse de faire de vous des ambassadeurs de cette initiative destinée à irriguer tout le territoire.

Il est nécessaire de s'assurer du soutien des partenaires, de leur accord et de leur volonté de « monter à bord » de ce projet. Ce travail de concertation devrait déboucher, au cours du 2^e trimestre 2024, sur une présentation à tous les partenaires des objectifs et des actions. D'ores et déjà, il est acté qu'en reprenant, à la Foire de Bourail, la gestion des halles végétale et horticole, auxquelles doit venir s'adosser un espace « Produits de la mer », la CAP-NC souhaite afficher le « **Mangeons local !** » au cœur du plus symbolique des événements agricoles calédoniens !

Durant les quatre années restant de cette mandature, vous retrouverez très régulièrement ce visuel dans les communications de la CAP-NC, que ce soit sur Facebook, LinkedIn ou dans les pages de votre magazine, dès lors que des actions et des missions seront en lien avec cette volonté de promouvoir ou développer le « **Mangeons local !** ».

Félicitations aux **nouveaux diplômés !**

Sur les 12 alternants du Centre de formation par alternance (CFA) de la Chambre d'agriculture et de la pêche, 9 sont diplômés, soit 75 % de réussite, ce qui est encourageant pour le secteur agricole. Les trois autres n'ont obtenu leur diplôme que partiellement et pourront repasser les épreuves dans les prochains mois.

LISTE DES DIPLÔMÉS 2023

CAPA Métiers de l'agriculture

- Vanessa ANDORRE
- Vaïmiti GENY
- Jordy SOEDIATMO (promotion 2021-2022, revenu en 2023)
- Louise WALLEPE

CAPA Jardinier paysagiste

- Maurisca HEIEC
- Jason POAPEDA
- Ismaella TAOM
- Michel THALE
- Alban THEAIN-BOANOUMA

C'est dans une ambiance chaleureuse qu'a eu lieu la remise des diplômes vendredi 15 décembre au Tennis Club de l'Olympique, à Nouméa.



L'enseignement agricole en alternance offre au public calédonien tous les atouts pour trouver rapidement une voie d'insertion professionnelle. Pour la rentrée 2024, le CFA propose les certificats d'aptitude professionnels agricoles (CAPA) :

- > **CAPA Métiers de l'agriculture** pour devenir ouvrier qualifié en production horticole ou arboricole ;
- > **CAPA Jardinier paysagiste** pour devenir ouvrier qualifié en entretien des espaces verts et aménagements.

Chaque formation dure deux ans avec, en alternance, trois semaines par mois en exploitation et une semaine de cours théoriques et pratiques au CFA.

Et pour la montée en compétence des ouvriers agricoles, le CFA propose aussi cette année un diplôme de la Nouvelle-Calédonie d'encadrant d'équipe en 9 mois et en alternance.

Service Formation de la CAP-NC

Tél. : 24 31 69 / 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

circuitpro.nc, la plateforme récup' & partage qui peut vous intéresser !

Ce site web permet de déposer et de répondre à des annonces pour vendre, donner, récupérer ou partager des biens ou services entre professionnels. L'outil numérique, qui s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, peut représenter une solution économique et durable intéressante pour les producteurs.

Circuitpro donne la possibilité aux professionnels et associations de (re)mettre « dans le circuit » des ressources sous-utilisées ou non utilisées. Plus précisément, elle permet d'échanger, donner, vendre ou acheter à un prix adapté du matériel professionnel en état de marche (ou réparable), des produits ou services, ou bien de mutualiser des ressources : élevateur, dock, transport, parking... Bien sûr, les entreprises ne peuvent pas y vendre leurs propres produits et services ; il s'agit plutôt de mettre à disposition des ressources nécessaires à leur activité, dont elles souhaitent optimiser l'utilisation, la réutilisation ou le réemploi. Cet outil participatif a été conçu par la Chambre de commerce et d'industrie et la

Chambre de métiers et de l'artisanat, en partenariat avec la CCI Nice Côte d'Azur, et repose désormais sur l'engagement des adhérents à favoriser l'économie circulaire. Rappelons que ce système est gagnant-gagnant : lutte contre le gaspillage et réduction des déchets, mais aussi économies, compétitivité et synergie pour les professionnels.

La CAP-NC s'intéresse de près à la plateforme, comme l'explique Pauline Meurly, responsable du pôle Développement durable : « Étant donné la diversité de produits concernés, nos ressortissants, agriculteurs comme pêcheurs, pourront facilement y proposer ou y trouver du matériel à partager ou en seconde main ».

COMMENT ÇA MARCHE ?

- > **Pour s'inscrire**, il faut fournir son Ridet et remplir un questionnaire ;
- > **Pour déposer une annonce**, il faut décrire l'offre ou la recherche, via un formulaire (mise en ligne sous 48 h) ;
- > **Pour répondre à une annonce**, il faut cliquer sur « ça m'intéresse » : les coordonnées sont alors envoyées.

Rendez-vous sur circuitpro.nc

PROTEGE : le manuel pratique !



Tiré des expériences du projet PROTEGE, un « Manuel d'agroécologie » contenant plusieurs dizaines de fiches techniques pratiques vient d'être publié par la CAP-NC. Disponible à la fois en ligne et dans les antennes, ce livret est une compilation des expériences menées durant quatre ans sur notre territoire.

Progresser en agroécologie, tel était l'objectif initial de PROTEGE, un objectif partagé par tous les agriculteurs et éleveurs qui se sont engagés dans ce vaste projet. Ce programme doit désormais devenir celui de tous. Il convient en effet d'être à la fois plus productif et plus résilient pour contribuer à sécuriser notre alimentation, tout en nous confrontant aux changements climatiques, aux aléas économiques et aux bouleversements géopolitiques.

Sans les agriculteurs qui ont osé innover, ouvrir leur porte, échanger, faire circuler la parole et le savoir, les expériences menées n'auraient pas pu être couronnées de succès. Il y a eu des tâtonnements bien sûr, des échecs aussi, mais également de formidables succès, dont rend compte ce Manuel. Celui-ci s'inscrit d'ailleurs dans la droite ligne de l'état d'esprit qui a prévalu durant les presque 5 ans de ce projet, à savoir échanger et partager.

Et s'il convient de remercier les agriculteurs sans lesquels rien n'aurait été possible, il faut aussi remercier les élus, les entreprises, les techniciens et les financeurs pour leurs efforts, leur collaboration, pour y avoir cru et avoir su persévérer, et ce alors même que ces années PROTEGE furent également des années Covid ou El Niña.

Cinq grands chapitres rythment ce Manuel d'agroécologie :

- « Gérer et économiser l'eau agricole », dans lequel il est question de la place de l'arbre, d'irrigation connectée, de couverture du sol, de bilan hydrique, de tensiométrie ;
- « Booster la matière organique dans les sols » évoque le compostage, la valorisation des déchets, la mycorhization, le maraîchage sur sol vivant, etc. ;
- « Gérer les chrysmèles et les chenilles en Bio » fait le bilan des solutions visant à lutter contre ces ravageurs, dont les purins de papaye, de passiflore ou de faux-lilas ;



- « Produire ses semences » dresse un état des lieux quant à la production locale de semences maraîchères (tomate, courgette, courge, haricot, laitue...);
- « Assurer l'équilibre Santé-Plante-Animal », enfin, revient sur la méthode 5mVet et détaille la manière d'implanter des couverts végétaux pour du pâturage de porcs plein air.

Nous nourrissons l'espoir que ce livret rassemblant pratiques, techniques et témoignages contribuera à semer de nombreuses graines permettant de faire croître l'agroécologie en Nouvelle-Calédonie.

BON À SAVOIR !

Les livrets techniques PROTEGE sont disponibles dans toutes les antennes de la CAP-NC ou sur demande spécifique. Le manuel est également consultable et téléchargeable en ligne sur :

cap-nc.nc, rubrique "Publications & Documentations"

PROTEGE SYNTHÈSE EN QUELQUES CHIFFRES...

- 9 activités traitées
- 25 opérations menées
- 45 actions prévues au plan de mise en œuvre
- 80 sous-actions mises en œuvre
- 50 agriculteurs impliqués dans les démarches d'expérimentation au champ
- 23 partenaires engagés dans le projet
- 2150 personnes touchées

Tout savoir sur l'agriculture traditionnelle et familiale

L'ATF est la première catégorie d'agriculteurs du registre de l'agriculture et de la pêche. Plus de 3200 agriculteurs sont enregistrés à la CAP-NC, dont environ les deux tiers dans la catégorie ATF qui identifie tous les agriculteurs déclarant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 million de francs. S'inscrire comme ATF donne droit à divers services et prestations de la chambre et de ses partenaires : quels sont-ils et comment faire ?

QUE SIGNIFIE AVOIR UNE CARTE AGRICOLE ?

Une carte agricole est un document officiel reconnaissant le fait d'être agriculteur. Elle signifie l'inscription au registre de l'agriculture et de la pêche et l'appartenance à la Chambre d'agriculture et de la pêche. La catégorie, que ce soit l'agriculture traditionnelle et familiale, l'agriculture professionnelle ou la pêche, est inscrite sur la carte. Pour l'obtenir, il est nécessaire de justifier d'un foncier, d'atteindre au minimum les 500 points du barème agricole, qui valorisent les productions, et de présenter un Ridet.

Pour la catégorie ATF, le Ridet n'est pas obligatoire et pourtant les agriculteurs ATF bénéficient des mêmes droits, **à l'exception de l'exonération de la TGC et de la défiscalisation.**

SIX BONNES RAISONS POUR PRENDRE UNE CARTE AGRICOLE

- Avoir la carte agricole permet de :
- Bénéficier des services de la CAP-NC, tels que les journées techniques, le centre de gestion, l'accompagnement administratifs ou le montage de dossier ;
 - Avoir accès au dock des engrais de la CAP-NC à prix réduit ;
 - Être en mesure de solliciter certaines



aides, comme l'aide au transport des intrants, l'aide à l'énergie, l'aide aux barrières, etc. ;

- D'intégrer la CAP-NC pour une cotisation annuelle faible ;
- D'avoir le statut de producteur au même titre que les 3200 autres ressortissants de la Chambre d'agriculture et de la pêche ;
- Conserver les aides sociales.

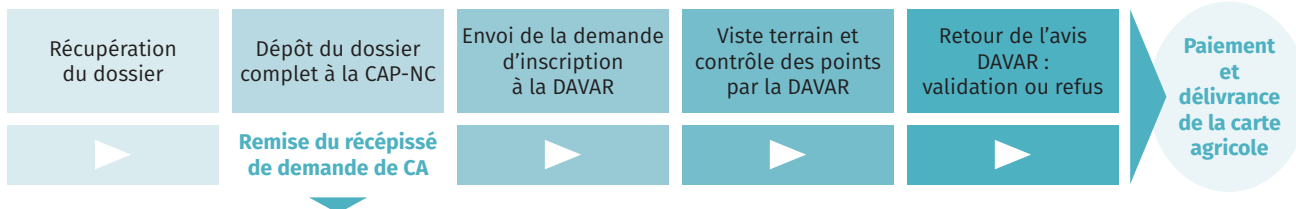
POUR DEMANDER LA CARTE ATF, RIEN DE PLUS SIMPLE...

Rendez-vous dans l'antenne la plus proche de chez vous et demandez un formulaire d'inscription ainsi que le barème agricole.

Il faudra ensuite fournir un justificatif de foncier (titre de propriété, bail, acte coutumier...), une copie de votre pièce d'identité et le formulaire dûment complété et signé.

CARTE AGRICOLE ACTIVE OU CARTE AGRICOLE PROVISOIRE ?

- Vous avez déjà l'équivalent des 500 points ? Demandez directement la carte agricole active.
- Vous ne pensez pas encore atteindre les 500 points ? Demandez la carte agricole provisoire : vous aurez jusqu'à 1 an de délai pour mettre en place les productions nécessaires à les atteindre.



Exemple 1 :

calcul avec cumul de plusieurs activités

- 1 are de vanille = 50 points
- 25 ares de vergers non irrigués = 250 points
- 11 poules (1 poule = 2 points) = 22 points
- 10 ruches (1 ruche = 20 points) = 200 points

SOIT UN TOTAL DE 522 POINTS

Exemple 2 :

calcul avec une activité unique

- 25 ares de culture maraîchère ou vivrière = 500 points

SOIT UN TOTAL DE 500 POINTS

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle Appui aux ressortissants
Tél. : 24 31 60
registre@cap-nc.nc

STRUCTURES DU SECTEUR PRIVÉ

BOOSTEZ VOS COMPÉTENCES

- **Financez votre plan de formation** jusqu'à 400 000^F par an via votre compte FIAF.
- **Accédez à une programmation de formations financées à 100 %** par le FIAF et accessible à tout.e.s les salarié.e.s.
- **Bénéficiez de notre offre Accompagnement** à la définition de vos besoins de formation.
- **Optimisez la gestion de votre obligation de dépense (0.7%)** de 2024.

Votre conseillère peut vous accompagner par téléphone, en visio ou en rendez-vous.

47 68 68
(uniquement le matin)

contact@fiaf.nc

www.fiaf.nc



OFFRE SPÉCIALE ÉLEVEURS & AGRICULTEURS

** PRIX ESTIMÉ AVEC DÉDUCTION PART DÉFISC. DE 24% ET EXO TGC - HORS MONTAGE
OFFRE VALABLE DU 1ER FÉVRIER 2024 AU 31 MARS 2024



ZINCALU



LINER INTÉRIEUR



RÉSISTANT FORT VENT

CUVE MÉTALLIQUE **RHINOTANK**

58 M³

DIAMÈTRE 5,82 M - HAUTEUR 2.2 M



À PARTIR DE 991 000 F **

PHOTOS NON CONTRACTUELLES

La filière équine en Nouvelle-Calédonie : un patrimoine culturel, historique et économique

C'est une filière à nulle autre pareille. Entre passion et raison, tradition et modernité, culture et économie, agriculture et sport, il est bien difficile de la classer. Une chose est certaine : elle réunit les hommes et les femmes autour d'un élément central, le cheval. Elle est en effet source de partage, d'échange, de diversité. Depuis plus de 150 ans, le cheval est omniprésent en Nouvelle-Calédonie et ce, dans toute sa diversité : conduire du bétail, concourir, jouer et se divertir, procurer du bien-être, aux grands et aux petits, en Brousse, dans les îles, en ville... Comme l'écrit Hervé Coquoin¹, « *Le cheval est entré dans les mœurs en imprimant l'espace culturel de tout un pays [...] Parce qu'il symbolise la passion et l'esprit de liberté, il tient une place particulière dans le cœur des Calédoniens* ». Preuve en est, la Calédonie détient le record mondial du nombre de chevaux par habitant (1 pour 20). Patrimoine vivant, symbole d'une culture et de passions partagées entre toutes les communautés, le cheval a aussi un poids économique non négligeable, rassemblant de nombreux métiers et acteurs, diverses pratiques et structures.

« *C'est une filière hybride, précise Vincent Galibert, responsable du pôle Animal de la CAP-NC, qui a une valeur sportive, culturelle et historique et un poids économique important. Pour autant, elle reste assimilée par le grand public, à des métiers de passionnés, voire à un certain élitisme, sans réelle rentabilité. C'est une filière qui demande à être mieux connue.* »

État des lieux

Ces dernières années, les acteurs de la filière équine ont mis en place plusieurs outils pour répondre au mieux aux défis d'aujourd'hui et de demain.

L'observatoire économique régional de la filière équine, porté par le Conseil du cheval², est aujourd'hui un outil essentiel pour dresser l'état des lieux de la filière. Les premières données de 2019 sont en cours d'actualisation. « *Elles permettent, souligne Philippe Guichard, directeur du Conseil du cheval, d'améliorer la connaissance de la filière via des indicateurs précis et de mesurer son poids et son impact au sein de l'économie calédonienne. C'est un outil d'aide à la décision pour les responsables politiques et les acteurs.* »

DE NOMBREUSES STRUCTURES ET ACTIVITÉS...

La filière recense 282 structures dont plus de 80 % avec des activités liées directement aux équidés (établissements équestres, éleveurs, sociétés de courses, enseignants, équithérapeutes, éthologues...) et près de 20 % concernant des structures annexes (maréchaux-ferrants, vétérinaires, fabricants et distributeurs

d'aliments et d'équipement). Le statut agricole concerne uniquement 53 % d'entre elles. « *La filière équine, explique Vincent Galibert, n'est pas pleinement reconnue en tant que filière agricole, mais plutôt comme une filière sport, service et tourisme, avec des liens très forts auprès du monde des courses hippiques. De nombreux centres équestres ne sont pas inscrits au registre de l'agriculture et de la pêche et ne bénéficient donc pas des avantages de ce statut.* »

... PARFOIS FRAGILISÉES

Ces structures emploient 735 personnes, dont 39,7 % de femmes. Bien souvent, l'activité cheval ne représente pas un temps plein (en particulier dans l'élevage) et les bénévoles sont nombreux (presque 500 personnes). 22 des 54 centres sont des associations, tout comme les cinq sociétés de courses. La diminution des subventions fragilise donc ces structures qui, selon Vincent Galibert, « *passent plus de temps à essayer de survivre qu'à se consacrer à leur développement.* »

UN CHEPTEL DISPARATE ET DE QUALITÉ

Le cheptel de 3 650 équidés inscrits³ est surtout composé de chevaux et de poneys. Il y a en effet peu d'ânes même si, en 2020, une vingtaine ont été importés pour un projet d'exploitation durable du bois de santal, aux Loyauté. Le contexte historique, culturel et géographique a considérablement influencé la sélection de l'élevage des chevaux et leur modalité d'utilisation.

Sur les 3 099 chevaux, plus de la moitié sont des chevaux de sang et de selle et des galopeurs pour les compétitions et les courses. Il est à noter une faiblesse sur la filière poney. « *Depuis deux ans⁴, développe Marine Antunes de l'Upa équine, la traçabilité des poneys est exigée sur les concours. Cette nouveauté nécessite de relancer leur élevage.* » Vincent Galibert rappelle « *le risque, sinon, d'une diminution des inscriptions aux concours et à plus long terme une perte de pratiquants dans les centres* ».

UN CONTEXTE DIFFICILE

Toutes les composantes de la filière équine ont été impactées par la diminution des contributions publiques, la baisse de fréquentation pour les activités et les événements (annulation de compétition, de la semaine du cheval pendant deux ans), mais aussi par la hausse des produits d'importation (aliments) et des soins. Ces surcoûts entraînent une dégradation financière, notamment pour les centres équestres dont le taux de rentabilité diminue, même si le nombre de licenciés et de clients aujourd'hui est comparable à celui de la Métropole. L'activité d'éleveur est fragilisée pour les mêmes raisons. Preuve en est : sur les 119 éleveurs, presque tous ont plusieurs activités (agriculture ou élevage). L'élevage n'a pas été non plus épargné par le manque de visibilité et les incertitudes d'avenir. D'autant que le marché de vente de pou-lains n'est pas encore assez structuré.

La baisse d'activité et de chiffre d'affaires de ces deux secteurs (hippique et équestre) entraîne également un déséquilibre du reste de la filière : maréchalerie, provende, soins vétérinaires...

L'état des lieux de l'observatoire et des partenaires permet non seulement d'appréhender les difficultés rencontrées par la filière dans ce contexte difficile, mais aussi de s'appuyer sur les indicateurs encourageants : diversité, adaptabilité, poids économique et ancrage dans la société. « La reconnaissance et le développement de la filière, de ses valeurs, de son poids économique, de ses effectifs, de son rôle dans l'animation rurale et l'aménagement des territoires ruraux passent par une parfaite appréciation de son impact socio-économique. Cette connaissance est un élément indispensable pour donner à la filière la place qui lui revient dans le monde agricole et dans la société », souligne Philippe Guichard.



¹ Auteur du livre Le cheval en Nouvelle-Calédonie, avec Nicolas Petit et Claude Beaudemoulin - ² Mis en place par le Conseil du Cheval en 2016
³ Effectifs ne prenant pas en compte les équidés détenus par les particuliers, les agriculteurs, les éleveurs non équins. Estimation totale : 8 500 équidés
⁴ Depuis l'intégration à la Fédération française d'équitation (FFE)



Pour Rudy Devillers, éleveur, ancien entraîneur et vice-président de la CAP-NC, le cheval est une passion et, plus encore, une conviction. C'est viscéral. Il soutient, défend et parfois « se révolte » de la situation de la filière équine.

« C'est une filière que l'on a tendance à oublier parce qu'elle ne nourrit pas directement. Pourtant, elle a un potentiel de développement exceptionnel. On a un boulevard devant nous, on est à peine à 50 % de son efficacité. Ici, tout le monde est lié au cheval. C'est une filière qui a une valeur culturelle, mais aussi économique. Cependant, elle est en difficulté sur certains secteurs, comme l'élevage. Les éleveurs manquent de visibilité notamment pour les courses hippiques, ce qui les démotive. Le sport équin n'est pas un sport mécanique : il faut du temps et de l'investissement pour faire des champions. Le projet de développement de la filière hippique est un sujet essentiel. Il est important de changer son mode de fonctionnement et de rendre attractives les courses, d'autant que c'est un secteur qui génère de l'argent. La filière nécessiterait d'être professionnalisée (programmation, formation de jockey...). Nous avons déjà beaucoup de choses en Calédonie : la génétique, l'engagement et la passion des acteurs. Il faut aller plus loin : s'ouvrir aux autres acteurs, mutualiser (comme par exemple pour l'achat d'un cheval de course), s'inspirer de nos voisins proches, communiquer, partager... Il faut soutenir cette belle filière équine pour le développement de l'ensemble du territoire. »

Il faut aller plus loin : s'ouvrir aux autres acteurs, mutualiser (comme par exemple pour l'achat d'un cheval de course), s'inspirer de nos voisins proches, communiquer, partager... Il faut soutenir cette belle filière équine pour le développement de l'ensemble du territoire. »

Le Conseil du cheval : un outil et une interface incontournables

Le Conseil du cheval s'est donné la mission de fédérer les acteurs socio-professionnels et les entreprises de la filière pour « participer à son développement, à la transmission de ses valeurs, à la reconnaissance de son poids économique, de ses emplois et de son rôle dans l'animation rurale et l'aménagement des territoires ruraux ».

Véritable référent des activités équestres, cette structure impulse « une dynamique collective et raisonnée » depuis sa création en 2015. Ses membres (associations ou fédérations d'associations) sont répartis en quatre collèges :

- > **Sports et loisirs équestres** : CRE-NC (comité régional d'équitation) et établissements équestres
- > **Courses hippiques** : fédération et sociétés de courses hippiques
- > **Élevage** : Upra équine et associations de races
- > **Prestataires** : GTV-NC (groupement technique vétérinaire), Union calédonienne des maréchaux (UCM) et Fédération des industries et commerçants d'aliments pour chevaux (Ficac)

La diversité de ces acteurs permet une approche globale et transversale de la filière en prenant en compte :

- > **Toutes ses dimensions** : économique, environnementale, sociale, sportive, éducative, technique, scientifique, culturelle...
- > **Tous ses métiers**
- > **Toutes ses activités et disciplines** : dressage, Equifun, Equifeel, Equihand, Hunter, Western, saut d'obstacles, courses, rodéo et concours d'allure dans les foires, stock, tourisme équestre...

Avec des objectifs clairs : rassembler, coordonner, concevoir et coconstruire. « C'est un lieu d'échange unique, souligne Philippe Guichard, son responsable. Les différents acteurs peuvent se rencontrer, travailler ensemble pour développer la filière. Dans un contexte difficile, chacun doit s'emparer de cet outil pour mutualiser les moyens et porter des projets transversaux. »

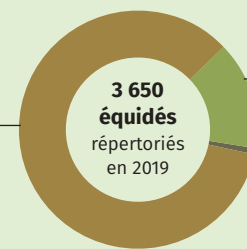
Ces objectifs et cette volonté commune permettent de valoriser la filière et relayer ses problématiques, ses enjeux et ses projets auprès des partenaires et des institutions, tant calédoniens que métropolitains. Le Conseil du cheval est un trait d'union et une interface aujourd'hui incontournables.



DONNÉES CHIFFRÉES*

Chiffre d'affaires annuel de la filière : **1,9 milliard de francs pour 753 emplois**

3 099
chevaux



531
poneys
20
ânes

LES ACTEURS :

- 282 structures, dont 250 avec un statut privé et 32 associations
- 54 centres équestres (41 % en association) : 148 emplois et un CA d'environ 600 millions de francs
- 119 éleveurs : 307 emplois et 107 millions de francs de CA
- 38 entraîneurs dont 27 à titre principal et 101 millions de francs de CA
- 5 sociétés de courses (100 % en association) : 520 millions de francs d'enjeux sur le pari mutuel et 98 millions pour les prix
- 7 maréchaux-ferrants : 9 emplois et 56,4 millions de francs de CA
- 16 structures de soins : 12 cabinets vétérinaires (44 personnes), 4 ostéopathes pour près de 40 millions de francs de CA
- 26 entreprises de fournisseurs (revente et distribution), providiers, coopératives : 80 emplois et 590 millions de francs de CA
- 17 structures diverses (moniteurs, équithérapeutes, éthologues, coachs...) : 21 emplois et plus de 168 millions de francs de CA

LES CENTRES ÉQUESTRES :

- **54 structures** dont 42 en province Sud et 12 en province Nord (59 % privées et 41 % en association)
- **3 260 clients réguliers** dans les centres équestres
- **2 421 licenciés**
- **45 % affiliés à la FFE**
- 50 % a moins de 10 ans d'existence
- 20 % orientés vers le tourisme équestre
- **Activités** : enseignement, promenades et randonnées, équihand, formation professionnelle, pension, organisation de concours et associations entre cavaliers

Un élevage et une génétique reconnus

Pour alimenter les courses et les compétitions, le secteur de l'élevage calédonien produit une forte proportion de chevaux : 80 % des chevaux de course sont nés sur le territoire et 82 % de ceux qui participent aux championnats régionaux amateurs de concours d'obstacles sont issus de l'étalement de Nessadiou.

L'importance de l'élevage calédonien et de son impact tant pour les courses que pour les compétitions n'est plus à démontrer. Il permet d'organiser des événements de qualité, compétitifs sur un plan international et de susciter l'engouement pour les secteurs sportifs et loisirs de la filière. C'est ce qu'ont compris les différents partenaires de l'élevage calédonien, en développant les outils de la génétique et de la sélection des races. Ainsi l'Upra équine, via le centre de reproduction de Nessadiou, met en place des programmes à la fois de saillie et d'insémination artificielle pour développer les différentes races, notamment de pur-sang anglais, de trotteur et de selle français.

« Depuis de nombreuses années, la génétique est en effet assurée par cette collaboration fructueuse de l'Upra équine et de la CAP-NC, explique Vincent Galibert, à travers la station d'élevage et l'étalement. » C'est l'unique centre public de reproduction des chevaux du territoire. Il permet aux propriétaires d'accéder à une génétique variée, un suivi sanitaire et vétérinaire de qualité. L'étalement accueille en moyenne une soixantaine de juments et les éleveurs ont accès à un grand choix de semences issues de 65 étalons.

En 2023, plus de 1 000 paillettes importées de France et de Belgique sont venues

enrichir l'offre. « Il est important, précise Marine Antunes de l'Upra équine, de sécuriser la génétique locale pour continuer les compétitions. C'est pour cela que nous développons la technique de production de paillettes en semences congelées. Nous sommes la vitrine de la génétique française dans le Pacifique : aussi nous travaillons sur un protocole d'export de paillettes avec le Vanuatu, Tahiti et l'Australie. Nous pourrions commercialiser nos paillettes fin 2024-début 2025. »

Certaines races n'autorisant pas l'insémination artificielle, il est aussi primordial d'importer des étalons afin de maintenir l'offre génétique pour la filière locale. C'est ce qui a été fait en 2020, à travers un projet ambitieux mené par le Conseil du cheval. « Nous avons mutualisé les moyens, rappelle Philippe Guichard, pour faire venir par avion 32 équidés de Métropole (11 chevaux et 21 ânes), destinés aux particuliers et à l'étalement de Nessadiou. »

Ce travail de l'ensemble des partenaires a un impact considérable sur le développement de l'élevage. Il permet de développer les races, de sécuriser la génétique et participe à la traçabilité des équidés. C'est un long processus qui aujourd'hui porte ses fruits.

PORTRAIT D'UNE EXPERTE PASSIONNÉE

Céline Lasbleiz : éleveuse, monitrice, responsable de centre équestre, experte fédérale pour l'équitation western, secrétaire du CRE NC...

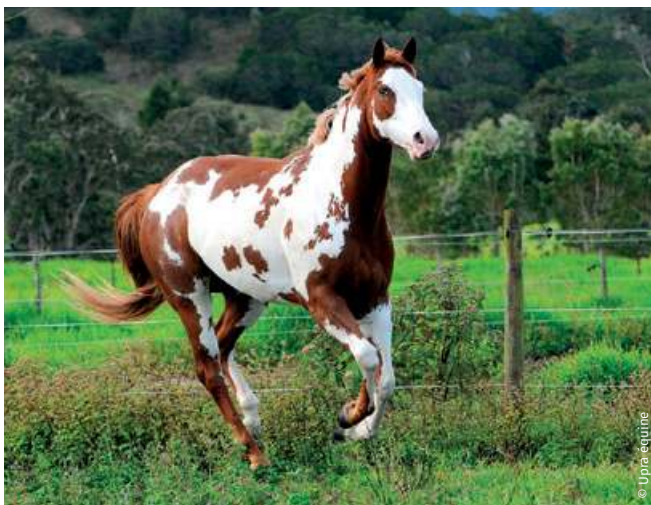
« C'est mon métier depuis l'âge de 19 ans et mon objectif depuis toujours : donner du temps pour faire découvrir cette merveilleuse activité aux enfants. Et je suis ravie de voir que depuis quelques années, il y a plus d'enfants inscrits dans nos centres équestres. C'est notre avenir. Ce métier rassemble plusieurs casquettes, comme éleveur et moniteur qui sont très liés. L'élevage en Calédonie doit être soutenu. Il faut valoriser les origines des chevaux : heureusement qu'il y a l'Upra équine et l'étalement. Les formations de moniteur doivent se développer car il n'y en a pas assez. D'autant que notre niveau de compétition est élevé. Depuis que nous avons intégré le système fédéral il y a deux ans, nous avons pu voir nos cavaliers classés dans les cent premiers. Ces résultats nous encouragent et nous obligent... »



La station d'élevage de la CAP-NC est un lieu expérimental et d'expertise pour l'élevage bovin et la reproduction équine. Située à Nessadiou, elle a plusieurs missions :

contribuer à la sélection et la diffusion de la génétique calédonienne, au développement de méthodes de reproduction innovantes et servir de support pour la formation des vétérinaires et des éleveurs.

En 2022-2023 : 42 juments accueillies pour un taux de fertilité de 74 %



UN POIDS ÉCONOMIQUE IMPORTANT

La filière équine pèse financièrement dans l'économie calédonienne. En 2019, elle représentait 1,9 milliard de francs de chiffre d'affaires (CA) « *et, toutes choses égales par ailleurs* », plus de 13 % de la production agricole calédonienne. À titre de comparaison, son CA se situe entre ceux de la PAC¹ de légumes et la PAC de viande bovine. Les clubs équestres génèrent un CA annuel de 600 millions. Malgré la baisse des adhérents et les difficultés financières, ce sont les premiers acteurs de la filière en termes de poids économique et d'emplois. Les structures annexes, comme les vétérinaires et la maréchalerie, représentent 30 % du CA de la filière.

L'important cheptel calédonien a des conséquences économiques importantes pour les acteurs indirects de la filière, comme l'entretien et les soins des animaux. Outre les intrants produits directement, ceux achetés aux fournisseurs et aux provendiers représentent plusieurs milliers de tonnes de foin, de paille, de céréales, d'aliments... et 590 millions de CA. Aussi, il est important de le stabiliser et de le développer.

Les enjeux générés par les paris sur les courses hippiques sont de 520 millions en moyenne par an. L'avenir des fonds issus du PMU est donc un sujet important qui permettrait de « booster » le secteur.

¹ PAC : production agricole commercialisée

² Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

LES PERSPECTIVES DE LA FILIÈRE

Une rencontre en 2023 organisée par la CAP-NC avec les acteurs de la filière (élus, Upra équine, Conseil du cheval NC, Comité régional d'équitation, Fédération des courses hippiques) a permis de tracer les enjeux et les perspectives pour la filière équine.

Focus sur certaines d'entre elles :

- Création d'un fonds de développement dédié, alimenté par les taxes déjà existantes et divers fonds publics et privés ;
- Mise en place du statut agricole pour les centres équestres afin de favoriser leur développement et renforcer la production fourragère ;
- Élargissement des activités de l'étalement : spermogramme et congélation de semences pour la production locale de paillettes de semences congelées ;
- Obtention d'une certification d'exportation de paillettes avec le Vanuatu, la Polynésie française et l'Australie ;
- Mise en place de réseaux de référence par race (référentiel technico-économique comme pour les bovins) ;
- Réflexion sur l'organisation d'une vente publique, un marché de chevaux structuré avec des barèmes de prix ;
- Création d'un hippodrome et d'une structure équestre dans le Nord : formations, éducation des chevaux, maréchalerie, entraînement, collaboration avec un lycée ;
- Développement et restructuration de la filière hippique : programmation des courses, fonctionnement du PMU, communication, formation des jockeys ;
- Mise en place d'un nouveau procédé pour la qualité des sols des carrières et des pistes d'entraînement (projet porté par le Conseil du cheval) ;
- Essor du tourisme équestre, discipline sinistrée après la crise sanitaire ;
- Mise en place de formations diplômantes, notamment pour l'équitation, avec le CRE et le Conseil du cheval, en collaboration avec la FFE : accompagnateur d'équitation, animateur d'éducation, BPJEPS² et moniteur ;
- Travail sur la labellisation de structures pour pouvoir pratiquer l'alternance ;
- Reconnaissance du métier de maréchal-ferrant ;
- Amplification des actions de communication et de sensibilisation sur la filière équine.

LE CHEVAL EN NOUVELLE-CALÉDONIE : UN OBJET D'ART POUR UN MESSAGE



Chaque page, chaque photo sont des œuvres d'art : l'œil est attiré par les couleurs et le mouvement, la beauté de l'animal, la relation, l'instant... presque suspendu. L'esthétique rejoint le message, celui de la passion et de l'émotion, celui de la connexion à la nature, de la diversité et de la force de la rencontre. Trait d'union entre deux passions : celle du cheval et de l'art photographique. « Une année durant, nous avons sillonné les routes et les pistes de la Grande Terre avec une insatiable curiosité. La lumière [...] qui nous a accompagnés était souvent annonciatrice de belles rencontres au cœur du pays. C'est cette osmose entre l'animal et la société calédonienne, si riche dans sa diversité culturelle que nous avons souhaitée partager », racontent Nicolas Petit et Claude Beaudemoulin, les deux photographes. Ce livre, premier du genre, nous fait comprendre le lien fort qui s'est tissé au fil du temps entre les chevaux et les Calédoniens et l'importance de cette relation, si forte et passionnée.



DIESEL ou ESSENCE
DE 14 à 38 CV
4X4
GARANTIE
2 ANS

+ de 80 tonduses
disponibles en stock !!



MARCONNET

DUCOS 28.74.50

KONE 42.58.60

www.marconnet.nc



Mangeons
local!

+25%
de produits
locaux
dans nos
assiettes,
c'est notre
ambition !



**EN
BREF**

Séminaire à Fidji

Du 4 au 8 décembre, la CAP-NC a participé à la Learning & Planning Week du projet FO4ACP (Programme des organisations paysannes dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) à Fidji, organisée par Pacific Farmer Organisations dont elle est membre. Le projet vise à renforcer les capacités des organisations d'agriculteurs à travers le Pacifique (dix pays) et à améliorer la sécurité alimentaire. Une belle occasion pour échanger et construire avec les pays voisins. Pour rappel, la chambre s'est investie sur le sujet de l'agroforesterie et des cultures comme le cacao, notamment sur la côte Est.



L'horticulture pour tous

La richesse des variétés de cocotiers



Le cocotier, plante emblématique du Pacifique, possède une valeur socioculturelle significative en Nouvelle-Calédonie. Avec une vingtaine de variétés recensées, il offre une diversité remarquable. Traditionnellement classées en quatre types - grand, nain, nain compact et semi-grand, ces variétés reflètent la richesse de la biodiversité locale. Quelques exemples locaux :

- > Nu Gili désigne un cocotier dont les jeunes fruits verts présentent des stries de couleur jaune. « Gili » en drehu (langue de Lifou) désigne la scie ;
- > Nu Wehnug : cette appellation regroupe plusieurs types dont la bourre des jeunes fruits est tendre et comestible lorsque la noix est jeune (sans amande). Les fibres de la bourre des noix matures sont blanches et moins résistantes que celles des autres cocotiers ;
- > Nou Tamen, à utiliser en paysagisme, se distingue par une production continue d'énormes régimes de petits fruits verts et pointus, se terminant par un tétou marqué.

Le Conservatoire botanique renforce sa feuille de route

Le Conservatoire botanique de Nouvelle-Calédonie a organisé un séminaire de deux jours, dédié aux enjeux de la flore et des habitats naturels, en décembre. Les objectifs étaient multiples, allant de la sensibilisation sur le rôle des conservatoires botaniques nationaux à la consolidation de la feuille de route locale. Le pôle Végétal de la CAP-NC a activement participé au séminaire pour faire les liens entre la biodiversité agricole et les missions du Conservatoire, tout en abordant les enjeux du greening (ou green business) pour produire plus avec moins et la surveillance des espèces envahissantes exotiques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur conservatoirebotanique.nc

ÉDITION DU LIVRET SUR LES SEMENCES

La CAP-NC et l'IAC (Institut agronomique néo-calédonien) présentent leur nouveau livret *Diversifiez vos productions maraîchères avec des semences locales*. Fruit d'une collaboration fructueuse, ce guide pratique s'emploie à sensibiliser les agriculteurs à l'importance de préserver la biodiversité maraîchère. Divisé en deux parties, il explore l'agrobiodiversité et présente des variétés locales adaptées à l'environnement. Disponible en ligne, ce livret offre aux agriculteurs des informations clés pour exploiter au mieux la richesse des semences locales.

Pour télécharger le livret, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Publications & Documentations"



FORMATION DU GDS-V À WALLIS-ET-FUTUNA

Dans le cadre du programme PROTEGE, Nicolas Hugot, chargé de mission du GDS-V (groupement de défense sanitaire végétal) de la CAP-NC, s'est rendu en novembre à Wallis-et-Futuna pour animer une formation consacrée


au diagnostic des sols. Destinée aux techniciens agricoles et aux agriculteurs des fermes de démonstration PROTEGE, elle leur a permis de mieux connaître le fonctionnement du sol et d'être initiés sur le terrain à des méthodes






simples pour comprendre si leurs sols sont adaptés à la culture maraîchère. Deux journées riches en échange pour partager expériences et connaissances !



PHYTOPHARMACIE DES CULTURES FRUITIÈRES 2024 : PPUA AUTORISÉS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Ce tableau est la synthèse des produits phytosanitaires à usage agricole autorisés en 2024 sur certaines cultures fruitières pour la lutte contre les principaux ravageurs et maladies des cultures. Il est également disponible sur le site www.cap-nc.nc

RAVAGEURS								
	Acarie	Aleurodes	Thrips	Cochenilles	Chenilles	Punaises	Pucerons	Mouches des fruits
Agrumes 	DC Tron plus (7/6-8); Eco oil ⚠ (3/6-8); Limocide (1/24); Prev-am ⚠ (1/24); Smartsoap (3/6-8); Imtrade abachem (7/24); Cantack sa (3/48); Masai (7/6-8); Vertimec pro (10/6-8); Imtrade myriad rmr miticide sa (7/24)	Banole EC (3/6-8); Banole (3/6-8); Eco oil ⚠ (3/6-8); Limocide (1/24); Prev-am ⚠ (1/24); Smartsoap (3/6-8)	DC Tron plus (7/6-8); Limocide (1/24); Prev-am ⚠ (1/24); Prev-am plus (1/24); Smartsoap (3/6-8); Success naturalyte winner (après récolte)	DC Tron plus (7/6-8); Eco oil ⚠ (3/6-8); Limocide (1/24); Oviphyt (3/6-8); Prev-am ⚠ (1/24); Smartsoap (3/6-8); Admiral pro (30/24); Movento (21/48)	Delfin ⚠ (3/6-8) 🐛; Dipel DF ⚠ (3/6-8) 🐛; Karate Zeon (7/48); Vertimec (10/24); Vertimec pro (10/6-8); Cythrine L (7/48); Fastac (7/48)		DC Tron plus (7/6-8); Eco oil ⚠ (3/6-8); Smartsoap (3/6-8); Karate Zeon (7/48); Teppeki (60/24) 🐛	Naturalis (3/6-8) Pièges : Syneis appat (3/6); Amulet cue-lure (16/ha)
Banancier 	Banole EC (3/6-8); Banole (3/6-8); Smartsoap (3/6-8)	Prev-am ⚠ (1/24); Limocide (1/24); Smartsoap (3/6-8); Flipper sa (3/24) 🐛	Prev-am ⚠ (1/24); Success 4 pc ⚠ (7/6); Smartsoap (3/6-8); Flipper sa (3/24) 🐛	Banole EC (3/6-8); Prev-am ⚠ (1/24); Limocide (1/24); Smartsoap (3/6-8); Flipper sa (3/24) 🐛	Delfin ⚠ (3/6-8) 🐛; Dipel DF ⚠ (3/6-8) 🐛; Cyperfor 100 EW (7/24); Cythrine L (7/48); Fastac (7/48) Hélicoverpa armigera : Helicovex (1/6-8)		Smartsoap (3/6-8); Flipper sa (3/24) 🐛	Syneis appat (3/6); Karate Zeon (7/48)
Avocatier 	Banole EC (3/6-8); Banole (3/6-8); DC Tron plus (7/6-8); Smartsoap (3/6-8); Cantack sa (3/48); Imtrade myriad rmr miticide sa (14/6)	Prev-am ⚠ (1/24); Limocide (1/24); Smartsoap (3/6-8)	DC Tron plus (7/6-8); Prev-am ⚠ (1/24); Limocide (1/24); Smartsoap (3/6-8)	DC Tron plus (7/6-8); Prev-am ⚠ (1/24); Limocide (1/24); Smartsoap (3/6-8)	DC Tron plus (7/6-8); Delfin ⚠ (3/6-8) 🐛; Dipel DF ⚠ (3/6-8) 🐛; Success naturalyte (56/6-8); Cythrine L (7/48); Fastac (7/48)	Prev-am ⚠ (1/24); Limocide (1/24)	Smartsoap (3/6-8)	Syneis appat (3/6); Karate Zeon (7/48)
Manguier 	Banole EC (3/6-8); Cantack sa (3/48)	Prev-am ⚠ (1/24); Limocide (1/24); Smartsoap (3/6-8)	Prev-am ⚠ (1/24); Limocide (1/24); Smartsoap (3/6-8); Karate Zeon (7/48)	Prev-am ⚠ (1/24); Limocide (1/24); Smartsoap (3/6-8); Movento (14/48)	Delfin ⚠ (3/6-8) 🐛; Dipel DF ⚠ (3/6-8) 🐛; Karate Zeon (7/48); Cythrine L (7/48); Fastac (7/48)	Karate Zeon (7/48)		Syneis appat (3/6); Karate Zeon (7/48)
Ananas 	Banole (3/6-8); Smartsoap (3/6-8); Cantack sa (3/48)			Prev-am ⚠ (1/24); Limocide (1/24); Smartsoap (3/6-8);				

MALADIES					
	Oïdium	Phytophthora	Maladies telluriques	Maladies diverses	Anthraxose
Agrumes 	Banole EC (3/6-8); Banole (3/6-8)	Cuproxat SC (14/6-8) Pythiacées : Trium G (3/6-8); Trium P (3/6-8); Imtrade dominator 600 (14/6-8)	Chancre du collet : Alial (15/24); Aliette flash (15/24) Pythiacées : Trium G (3/6-8); Trium P (3/6-8)	Taches brunes, pourriture noire, cercosporiose, taches grasses, SCAB (maladies diverses) : Cuproxat SC (14/6-8) Bactériose et mélaniose : Champ WG (3/48) Mildiou, feu bactérien, pseudomonas : Champ WG (3/48)	
Banancier 			Pythiacées : Trium G (3/6-8); Trium P (3/6-8) Fusariose : Banole EC (3/6-8)	Bion 50 WG (2/48) Cercosporiose : Banole EC (3/6-8); Banole (3/6-8); Gardian (3/24); Luna privilege (1/6-8); Flint (1/48); Whisper (3/24); Oviphyt (7/6) Cladosporiose et Cordona du banancier : Banole EC (3/6-8)	Banole EC (3/6-8)
Avocatier 	Banole EC (3/6-8); Banole (3/6-8)	Imtrade dominator 600 (14/6-8)	Pythiacées : Trium G (3/6-8); Trium P (3/6-8); Imtrade connect 800 WG (7/48)		Champ WG (3/48); Imtrade connect 800 WG (7/48)
Manguier 	Banole EC (3/6-8); Banole (3/6-8); Prev-am ⚠ (1/24); Thiovit jet microbilles (1/6-8); Microthiol special disperss (3/6-8); Limocide (1/24)		Pythiacées : Trium G (3/6-8); Trium P (3/6-8); Imtrade connect 800 WG (7/48)		Imtrade connect 800 WG (3/48)
Ananas 		Trium G (3/6-8); Trium P (3/6-8); Aliette flash (90/24); Imtrade dominator 600 (14/6)	Pythiacées : Trium G (3/6-8); Trium P (3/6-8); Alial (avant repiquage/24)		

PPUA : produit de biocontrôle avec une substance active d'origine naturelle ou constituée de micro-organismes

PPUA : toxique, cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction

(3/48) : indique le délai d'emploi avant récolte/vente en jours, suivi du délai de ré-entrée dans la parcelle/pépinière en heures. Dans cet exemple DAR = 3 jours, DRE = 48 heures

sa : restriction de l'usage du produit - autorisé uniquement sous abri (pépinière, ombrière...)

pc : restriction de l'usage du produit - autorisé uniquement en plein champ

🐛 : le produit respecte la majorité des auxiliaires (pour les produits contre les ravageurs seulement)

🐛 : mention abeille sous condition d'emploi (pour les produits contre les ravageurs seulement)

☑ : usage le plus souvent rencontré / ☒ : usage non référencé en Nouvelle-Calédonie

La liste des spécialités commerciales proposées n'est pas exhaustive. Une case vide correspond à une absence d'homologation pour l'usage concerné. Les usages pris en compte dans ce document synthétique se limitent aux cultures citées dans la première ligne, sans pouvoir être étendus aux espèces rattachées du catalogue des usages. Pour les doses d'utilisation, les restrictions et précautions d'usage, se reporter à la fiche technique ou au site ephy.anses.fr pour les produits d'origine française.

L'exactitude des informations de ce document a été vérifiée avec soin. Cependant en aucun cas la Chambre d'agriculture et de la pêche et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'une erreur, ainsi que des conséquences, quelles qu'elles soient, qui pourraient en résulter. La liste officielle des PPUA disponibles est consultable sur [Produits.phytopharmaceutiques - Homologation | Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales \(gouv.nc\)](http://Produits.phytopharmaceutiques - Homologation | Direction des affaires vétérinaires alimentaires et rurales (gouv.nc))



La micro-guêpe *Eretmocerus eremicus* en train de pondre dans une larve d'insecte ravageur.



La coccinelle *Harmonia* est l'insecte prédateur du puceron.

Testez les insectes auxiliaires de culture !

La transition agroécologique est plus que jamais d'actualité ! Parmi les pratiques préconisées pour réduire l'utilisation d'intrants, les auxiliaires de culture jouent un rôle essentiel. La biofabrique de la province Sud élève et met à disposition ces insectes utiles pour lutter contre les bioagresseurs.

Le comité technique de la biofabrique, consacré à l'état des lieux des productions d'auxiliaires de culture a revalidé la mise à disposition de coccinelles et de micro-guêpes pour les producteurs, « chaque semaine et gratuitement », indique Aude Robelin, technicienne formatrice en certiphyto et en reconnaissance des ravageurs et auxiliaires de culture à la CAP-NC. « On encourage les agriculteurs à aller en chercher et à tester la lutte biologique dès que le diagnostic est posé. » Au Jardin calédonien, où 20 hectares sont cultivés dont 4 ha sous serre, cette lutte est utilisée de longue date, explique Jean-Louis Bossard, un des gérants de l'exploitation. « On a développé l'observation des cultures et on utilise moins de produits phytopharmaceutiques, mais plus la débroussailluse et la tondeuse. Sous serre ouverte, on a besoin de grosses quantités d'insectes. Alors, on produit un peu de coccinelles et la punaise *Tenuis* contre les aleurodes et les chenilles avec un ingénieur à demeure, qui récupère aussi chaque semaine des larves de micro-guêpes *Eretmocerus* à la biofabrique. Celles de micro-guêpes *Encarsia formosa*, lâchées jusqu'à 50 au m², donnaient de bons résultats aussi. L'élevage d'insectes doit plus se développer et avec des espèces d'auxiliaires contre les thrips. »

ESSAIS CONTRE LE THRIPS

À ce jour, la biofabrique produit deux auxiliaires : « La micro-guêpe *Eretmocerus eremicus* contre l'aleurode (ou mouche blanche des serres) et la coccinelle *Harmonia octomaculata* contre le puceron. Des essais se poursuivent pour relancer l'acarien *Transeius montdorensis* contre le thrips », indique Nathalie Tostin du service de l'innovation et de l'incubation de la 3DT*. Les coccinelles de la biofabrique, lâchées régulièrement sur la coriandre cultivée en pot sous une serre bi-chapelle, donnent satisfaction à Guillaume Helfer, le gérant de la pépinière Islay. « Elles agissent en 24-48 h sur les pucerons qui infestent chaque feuille de coriandre. Toutes les 3 à 4 semaines, on dépose facilement à l'aide d'un petit pinceau, un total de 1 000 larves pour garantir un produit sain à consommer. »

En 2023, 14 agriculteurs ont bénéficié de lâchers de larves de coccinelles et deux autres de lâchers de micro-guêpes. Environ 500 agriculteurs en maraîchage et horticulture pourraient être concernés. Selon la 3DT, en dix ans, des lâchers ont été réalisés chez environ 40 producteurs (maraîchers sous serre, horticulteurs et pépiniéristes).

* Direction du développement durable des territoires de la province Sud

La biofabrique de Port-Laguerre est ouverte en semaine de 7 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 15 à 16 h.



Ponte de la coccinelle *Harmonia*.

LES AUXILIAIRES EN GRANDE CULTURE

Une action de surveillance et de gestion des ennemis ravageurs du maïs avec des coccinelles a été effectuée en 2023 pendant le cycle de culture, sur deux parcelles de 20 à 30 ha, à Boulouparis et Bourail. « Les coccinelles Harmonia disponibles à la biofabrique étant naturellement présentes dans les champs, c'était le moment de sensibiliser les agriculteurs à leur emploi », confie Didier Pastou, chargé de mission au groupement de défense sanitaire végétal de la CAP-NC. Faire des lâchers préventifs, en petite quantité au stade de la floraison, semble envisageable : cela favoriserait « une restauration de la population de coccinelles pour prévenir et contrôler l'installation de pucerons et un retour rapide à l'équilibre de la biodiversité, en cas d'usage de pesticides s'il y a une forte pression de la chenille légionnaire d'automne ». Une étude de faisabilité aiderait à définir une stratégie et un mode d'emploi (conditionnement, transport, quantité à lâcher, etc.), en lien avec les possibilités d'approvisionnement de la biofabrique. 50 agriculteurs pourraient être concernés.

Lâcher de coccinelles sur le maïs à Bourail, octobre 2023.



© CAP-NC - D. Pastou

140 000 cartonnets de micro-guêpes et 100 000 larves de coccinelle sont sorties des élevages de la biofabrique en 2023.

QUINCAILLERIE CALEDONNIENNE

Du 1^{er} au 29 février 2024

PROMOTION

**TONDEUSE
AUTOPORTEE
RX 14.5 CV | 96 CM**

450.000 F. TTC
au lieu de 549.000 F. TTC



VICTA

Réf. 902832

DUCOS - 13 RUE AMPÈRE | 27.47.22 | LA QUINCAILLERIE CALEDONNIENNE

www.QUINCAILLERIE.nc

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE



Allwoods
LE BOIS PAR ESSENCE

DE NOMBREUSES RÉFÉRENCES DE

PIN SYLVESTRE

Traité classe 4, Résistance mécanique C24, Norme CE

- ◆ BOIS DE STRUCTURE
- ◆ BARDAGE
- ◆ RÉSILLE



DIMENSIONS DES SECTIONS

Épaisseur • De 20 à 95 mm

Largeur • De 45 à 300 mm

Longueur • De 3 à 5.95 m



Showroom à Ducos - 22 rue Descartes



info@allwoods.nc



233 819



Allwoods NC

Bilan 2023 des actions terrain du pôle Végétal

LÉGENDES

JT :
journée technique



Machinisme :
plateforme
machinisme
agricole (PMA)



Santé des plantes :
Groupement de
défense du sanitaire
végétal (GDS-V)



**Santé du sol /
Fertilisation :**
Dock des engrais
(DDE)



**Animation de filière
/ Horticulture**
(Service filières
végétales)



**Communes
sur lesquelles
les services
du pôle végétal
interviennent de
manière régulière :**
suivi sanitaire des
parcelles, diagnostic
conseil machinisme
agricole, santé des
cultures, analyses
de sol...

CARTE DES INTERVENTIONS DU PÔLE VÉGÉTAL EN 2023



En 2023, dans le cadre de ses missions de suivi, expertise, diagnostic-conseil, vulgarisation et formation, le pôle Végétal de la Chambre d'agriculture et de la pêche a mis à profit son expertise au service des agriculteurs calédoniens.

Composée de 15 professionnels répartis sur les trois provinces, notre équipe est engagée sur différentes thématiques :

- > **La santé du végétal** : Groupement de défense du sanitaire végétal (GDS-V)
- > **Le machinisme agricole** : Plateforme de machinisme agricole (PMA)
- > **La fertilité, les engrais** : Dock des engrais (DDE)
- > **L'animation de filières** : horticulture, semences, cacao...

Au total, le pôle Végétal a accompli 2 380 visites sur le terrain dans 26 communes en 2023.

Nous vous invitons à explorer la cartographie de nos interventions réalisées tout au long de l'année et à vous rapprocher de nos équipes pour leur soumettre vos besoins et vos questions.

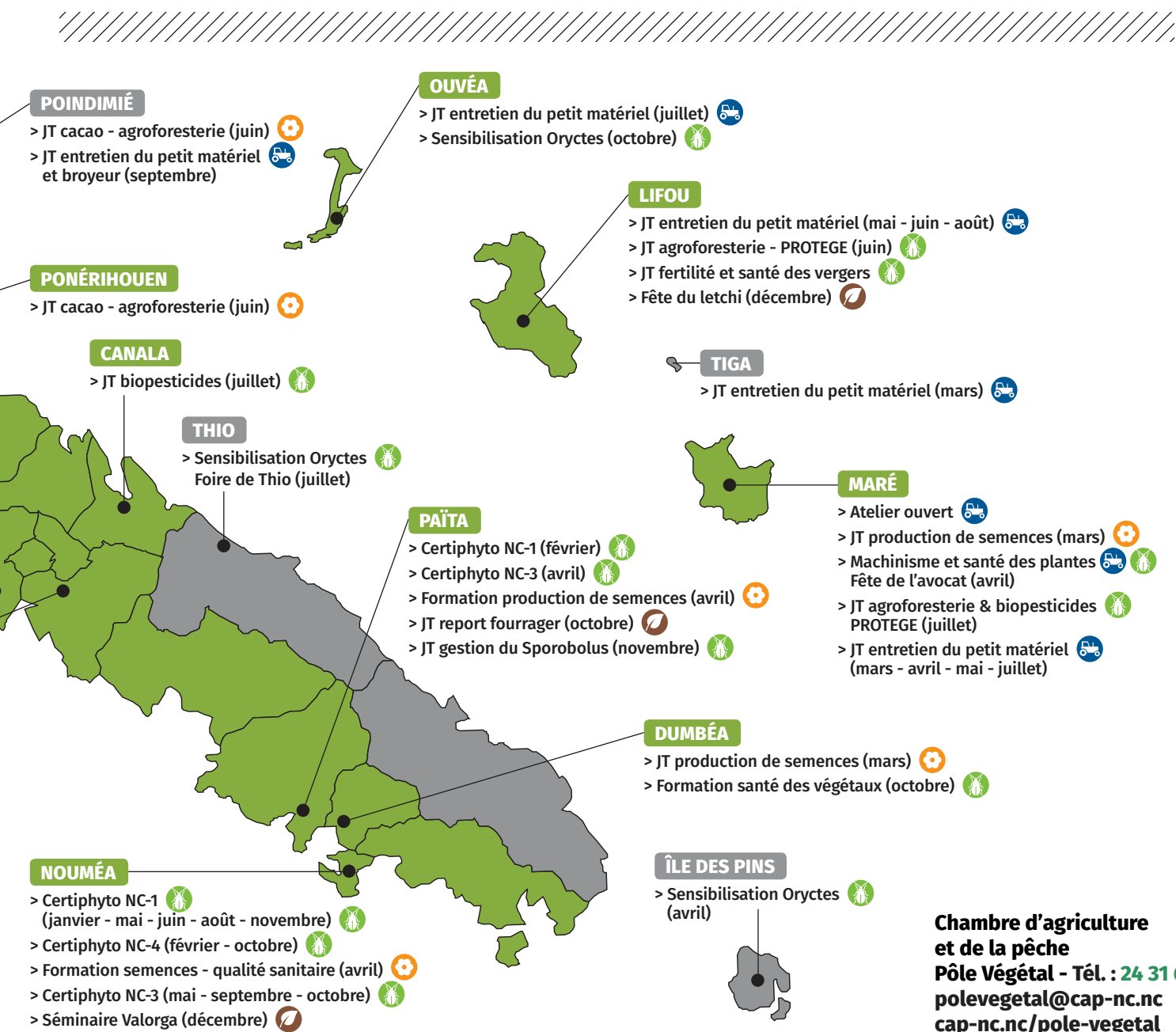
À NOTER SUR VOS AGENDAS



Le 25 avril, le pôle Végétal organise une nouvelle édition de la journée Santé du végétal à Nessadiou, avec comme nouveauté cette année : les participants pourront se former et travailler sur la nutrition des plantes (fertilité, engrais...). Vous êtes une association, un partenaire technique ou un agriculteur et vous voulez intervenir pour présenter vos travaux, matériel ou innovation ?

N'hésitez pas à nous contacter. Un appel à contribution sera diffusé en février. **Pour plus d'infos, envoyez un message à polevegetal@cap-nc.nc**

D'autres journées techniques et formations sont en cours d'organisation. **Pour être informé, rendez-vous sur le site cap-nc.nc et abonnez-vous à [Facebook](https://www.facebook.com/Chambre.d.agriculture.et.de.la.peche.de.Nouvelle-Calédonie) Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie et à webapp.cap-nc.nc**



Chambre d'agriculture et de la pêche
Pôle Végétal - Tél. : 24 31 60
polevegetal@cap-nc.nc
cap-nc.nc/pole-vegetal

EN
BREF



La Charte bovine s'est réunie



En décembre, le comité de pilotage de la Charte bovine, animé par l'Upa bovine, l'IVNC (Interprofession viande de Nouvelle-Calédonie) et la CAP-NC, a réuni tous les partenaires pour faire un bilan mi-parcours sur les trois projets en cours de réalisation et qui devraient aboutir cette année. Au programme : analyse des coûts de production, gestion des pâturages et des espèces exotiques envahissantes, analyse des modèles de production pour rechercher du foncier adapté.

Attention !



En cette période de forte sécheresse, il existe des risques importants de botulisme, essentiellement chez les bovins et les volailles. N'hésitez pas à en parler à votre vétérinaire : un vaccin est disponible pour les bovins afin de les protéger efficacement.

+ d'infos

Groupement de défense du sanitaire animal de la CAP-NC
Tél. : 44 52 45 - gds-a@cap-nc.nc
www.cap-nc.nc

Lancement de la Charte de l'apiculture

La CAP-NC et l'Adecal-Technopole ont coanimé en décembre le lancement de la Charte de l'apiculture, qui vise à accompagner les apiculteurs et à favoriser le développement de la filière en Nouvelle-Calédonie. Deux ateliers ont permis aux partenaires de lancer les premiers travaux de la Charte. Le premier portait sur les acteurs permanents et ponctuels de l'apiculture. Le second était consacré à son fonctionnement et aux thématiques prioritaires (liste non exhaustive) :

- Statut de l'apiculteur
- Recherche de débouchés commerciaux
- Financement du développement de l'apiculture
- Formation
- Enjeux sanitaires
- Génétique



Les éleveurs bio s'organisent pour commercialiser leur viande



Dans le cadre du projet régional de soutien aux dispositifs de commercialisation des produits bio porté par Bio Fetia, Bio Calédonia et OpaO ont réuni les huit éleveurs de bovins et d'ovins bio, en octobre et en décembre. Dans un contexte où la commercialisation de la viande est encadrée, le secteur biologique se trouve en situation défavorable, vu qu'aucun acteur n'assume actuellement la responsabilité de la commercialisation. Les éleveurs ont donc décidé de prendre le taureau par les cornes ! À leur demande, Bio Calédonia a entériné la création d'une commission « viande bio ». Les éleveurs ont désigné leurs représentants : René Marlier, éleveur à Kaala-Gomen, et Patrick Garrier, éleveur à Boulouparis. Les missions de la commission sont la commercialisation et le développement de la filière viande bio. Le premier bilan effectué avec les éleveurs fait état de 74 veaux et 32 gros bovins, provenant de trois élevages, valorisés en bio en 2023. L'augmentation de la production bio est estimée à +200 % entre 2023 et 2024, sans compter les conversions potentielles. Pour mettre en œuvre ses missions, la commission a entamé des discussions afin d'obtenir des moyens dédiés.

Renseignements

Bio Calédonia : tél. 79 34 21 - direction@biocalédonia.nc
OpaO : tél. 78 29 83 - cfontfreyde@opao.nc

Le livre blanc de la filière porcine est sorti

Issu des réflexions menées conjointement lors des états généraux de juillet 2023, le livre blanc de la filière porcine est disponible en ligne sur le site www.agriconnect.nc. En vue de l'audit technico-économique des élevages porcins professionnels du territoire, deux auditrices de l'Institut du porc (IFIP) seront en mission durant treize jours, à compter de début avril, et se rendront à la rencontre des éleveurs et des partenaires. L'Agence rurale remercie d'avance tous les éleveurs de leur réserver le meilleur accueil.

Rendez-vous sur www.agriconnect.nc, rubrique Actualités



**LE COIN DES BONNES AFFAIRES
ATTEND VOS ANNONCES !**



Matériel d'occasion, propriétés,
animaux, offres d'emploi...

**Publiez vos annonces
sans attendre !**



Comment passer votre annonce ?

voir page 46



**VOUS ÊTES
AGRICULTEUR,
PROFESSIONNEL DE
L'AGROALIMENTAIRE**

**DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS
POUR PROTÉGER VOS EXPLOITATIONS
VIRUS/MALADIES/BACTÉRIES...**

FLASHEZ ET DÉCOUVREZ
LA VIDÉO DE DÉMONSTRATION



Contact : Tél. 502 504 - Lod Protect Pacifique

**GAMMES DÉDIÉES À NOS AGRICULTEURS ET
ÉLEVEURS CALÉDONIENS**



**Accompagnement personnalisé
du financement de votre projet**



Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la
nutrigrigation et l'irrigation agricole



ESQ
Etablissements de Saint-Quentin

TEL. : 28.48.23 | esq@esq.nc
NOUMEA



**Disponibles
dans nos 2 magasins**

PLASTINORD

TEL. : 42.60.00 | vente@plastinord.nc
POEMBOUT

Construisons notre pays, économisons l'énergie



© CAP-NC

Évaluer et piloter des projets grâce aux données d'une exploitation



Pour faire face aux défis techniques, climatiques, économiques et sociétaux, le pôle Animal de la Chambre d'agriculture et de la pêche soutient le projet de construction de références technico-économiques par filière, inscrit dans la Charte bovine 2.0. Accompagner, développer, innover et rentabiliser sont les objectifs fixés.

Modéliser l'activité d'un élevage est un moyen d'agir sur les leviers techniques, travail, charges, investissements, intrants... Il est donc nécessaire de collecter des données techniques et financières auprès des producteurs pour obtenir des références technico-économiques et alimenter des bases de données à l'échelle d'une exploitation agricole. « Ces références sont indispensables pour accompagner le développement économique de toute filière agricole. Avec elles, on crée des outils d'analyse et de diagnostic pour faire de la saisie de données financières en amont des décisions d'investissement, de changement de pratique, pour conseiller la mise en œuvre de projets, connaître le calcul menant à la valeur d'un kilo de viande, etc. », indique Vincent Galibert, responsable du pôle

Animal. Élu de la CAP-NC, Angelo Devaud ajoute : « Leur utilité est de permettre à l'exploitant d'améliorer sa gestion, en réduisant ses charges ou en améliorant ses méthodes de travail. Car ces référentiels, qui délivreront les meilleurs résultats, serviront de modèles pour observer les marges de rentabilité, par exemple ».

LA FILIÈRE BOVINE POSSÈDE CES RÉFÉRENCES

Un travail en réseau avec tous les acteurs de la Charte bovine a permis de construire des références pays. « Depuis 2010, la province Sud recueille de la donnée économique. Avec le soutien du syndicat des éleveurs de bovins (SEBNC), trois éleveurs de bovins, reconnus pour leurs performances, et 20 professionnels adhérents aux centres de gestion, les acteurs de la



LES FILIÈRES OVINE-CAPRINE ET PORCINE S'ORGANISENT

Avec l'aval des groupements et des syndicats, la création de références à partir des données financières des producteurs a été actée. Les premières références existent pour la filière ovine depuis 2017, et pour la filière caprine depuis 2021. L'élu Angelo Devaud constate que « *construire des références en faisant la comptabilité analytique de chaque élevage est un des enjeux* », les centres de gestion accompagnant l'exploitant adhérent, situé en province Nord ou Sud. « *Développer ces références sera utile lors d'études de filières émergentes et peu développées : agneaux, brebis et chèvres, porcs élevés en plein air, poulets fermiers et de filière de transformation ou lors de l'analyse de rentabilité du projet d'installation d'un jeune exploitant* ».

Pour la filière porcine, les références restent à construire avec le concours des 21 producteurs en relation avec l'observatoire économique, créé en 2015, à l'Agence rurale. En 2023, des états généraux ont réuni l'ensemble des acteurs de l'élevage porcin et une feuille de route a été rédigée. Le coût de production et la maîtrise des charges, notamment pour l'achat de la nourriture affecté par la hausse des prix, s'avèrent des axes de travail prioritaires. Au 1^{er} semestre 2024, l'institut du porc (l'IFIP) procédera à un audit.

filiale ont bâti un modèle », précise Vincent Galibert. Plus les éleveurs partageront leurs données, plus le traitement et l'analyse seront représentatifs des réalités observées. Les modèles ont été affinés en coordination avec l'IVNC (Interprofession viande de Nouvelle-Calédonie) et tous les partenaires économiques de la filière. Cette compilation des données (rendement, temps de travail, carburant, performance zootechnique, investissement) a permis de créer « *un outil technique et moderne appelé coût de production. Désormais, un transfert peut se faire vers les services techniques des provinces, les autres pôles de la CAP-NC et les professionnels du financement* ».

L'OUTIL COÛT DE PRODUCTION, UN MODÈLE POUR DÉCIDER

Validé par les statisticiens de l'Isee¹, cet outil « *paramétré et reconnu performant* », présenté sous la forme d'un tableau Excel, met à disposition trois modèles d'exploitation selon si l'éleveur de bovins est propriétaire, loue un terrain agricole ou est nouvellement installé. Étant également « *adossé à l'Ipampa² bovin, l'outil favorise l'observation de cas concrets : suivi des coûts d'achat, aide ou accompagnement technique lors d'une reprise ou succession, projection budgétaire et prospective économique, etc. L'outil a d'ailleurs aussi servi à éclairer les négociations de revalorisation du prix des viandes des filières ovine et caprine* », détaille le responsable du pôle Animal. Depuis janvier 2024, le modèle coût de production est en phase test sur des exploitations, avec le soutien d'agents expérimentés.

¹ Institut de la statistique et des études économiques de la Nouvelle-Calédonie

² C'est l'indice des prix d'achat des moyens de production du monde agricole calédonien, que sont les biens et services utilisés pour une exploitation agricole : énergie et lubrifiant, entretien et réparation, aliments des animaux, semences et plants.

QUELQUES CHIFFRES

Filière bovine :
550 élevages produisent
70 % de la viande
consommée

Filière ovine :
7 éleveurs fournisseurs
à l'Ocef

Filière caprine :
3 éleveurs

Filière porcine :
25 éleveurs environ
produisent 85 % de la
viande consommée

EN
BREF

Bilan de la thématique Pêche côtière



Fin novembre, à l'occasion de la clôture du programme PROTEGE, les acteurs de la pêche des différents territoires (Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Nouvelle-Calédonie) se sont réunis à la CPS lors d'un atelier régional de capitalisation sur les pêches côtières (Aterpêche) pour faire le bilan de ce qui a été réalisé sur cette thématique. Les thèmes abordés, sous forme d'ateliers et de groupes de travail, furent multiples :

- Changement climatique
- Stratégie pêche côtière (élaboration, méthode)
- Gestion des ressources marines
- Gestion participative
- Observatoires des pêches
- Sources de financement (et différents bailleurs de fond et leur programme)

Ce bilan a permis de définir les thématiques congruentes afin de porter la voix des territoires français du Pacifique en préparation des futurs programmes.

SÉCURITÉ DES NAVIRES, LE TRAVAIL SE POURSUIT

Le 14 décembre, une réunion du groupe de travail « sécurité des navires » a eu lieu au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Elle a rassemblé le cabinet du gouvernement, la Direction des affaires maritimes (DAM) et les professionnels (confédérations et fédérations), dont la CAP-NC. Le GT a été mis en place après les Assises de la pêche professionnelle (novembre 2022) et vise à faciliter la mise en œuvre de la réglementation relative à la sécurité et l'habitabilité des navires pour les bateaux de moins de 12 mètres, à usage professionnel.

Au programme : bilan des échanges de la DAM avec les partenaires (provinces, fédérations, CAP-NC...), présentation de la méthode de travail et rétroplanning des actions communes, et constitution des groupes de travail dédiés. Il a également été acté que la CPPNC (Confédération des pêcheurs professionnels) deviendrait membre de la CRS (Comité régional de sécurité).

Le label Pêche responsable s'envole pour Lifou !



Après la période préparatoire à la mise en conformité de leurs structures, huit pêcheurs professionnels de Lifou ont pu passer mi-décembre un audit initial de certification. L'objectif ? Obtenir le label Pêche responsable côtière. Au programme de ces deux jours, un contrôle du bateau et un contrôle administratif en suivant les 28 exigences du cahier des charges du label. Pour rappel, les thèmes contrôlés lors de l'audit sont les suivants :

- Durabilité des stocks
- Fonctionnement des écosystèmes
- Gestion active et partagée
- Conditions de travail, sécurité et développement
- Hygiène, qualité, traçabilité
- Transformation, transport et stockage des produits certifiés



L'Agence rurale (Organisme de gestion des signes de qualité) organisera début 2024 un comité de conformité qui permettra d'étudier les dossiers et de délibérer, avant l'attribution de la certification.

Ce qui signifie que dans quelques temps, il sera possible de trouver du poisson issu de la Pêche responsable côtière dans les restaurants, hôtels, snacks et l'unité de conditionnement des produits de la mer (UCPM) de Lifou ! À cette occasion, le président de la CPPNC Abel Cica a pu rappeler que « *Nous nous sommes orientés vers le label Pêche responsable, car il y a une forte volonté de préserver notre environnement et notre pêche. Plus globalement, l'objectif est de léguer à nos enfants un lagon sain, où ils pourront sans mal poursuivre l'activité de pêche professionnelle dans les années à venir.* »

Pour en savoir plus sur le label Pêche responsable, et les signes de qualité en général, rendez-vous sur signesdequalite.nc



Présentation de la stratégie pour une pêche côtière durable

La Nouvelle-Calédonie dispose désormais de sa stratégie pour une pêche côtière durable. Elle vise à la structuration pérenne de la filière et son développement économique, à la définition du cadre réglementaire de la filière et à la gestion durable de la ressource.

C'est en décembre dernier qu'a été définie la stratégie pour la mise en œuvre d'une pêche côtière durable. Elle est le fruit d'un double travail qui a duré une année, riche de moments de réflexion et d'échange entre les différents acteurs, qui interviennent de près ou de loin dans la pêche côtière, sur une multitude de sujets : formation, fiscalité, environnement, transformation, commercialisation, vente illégale, hygiène...

UN DOUBLE TRAVAIL DE RÉFLEXION ET D'ÉCHANGE

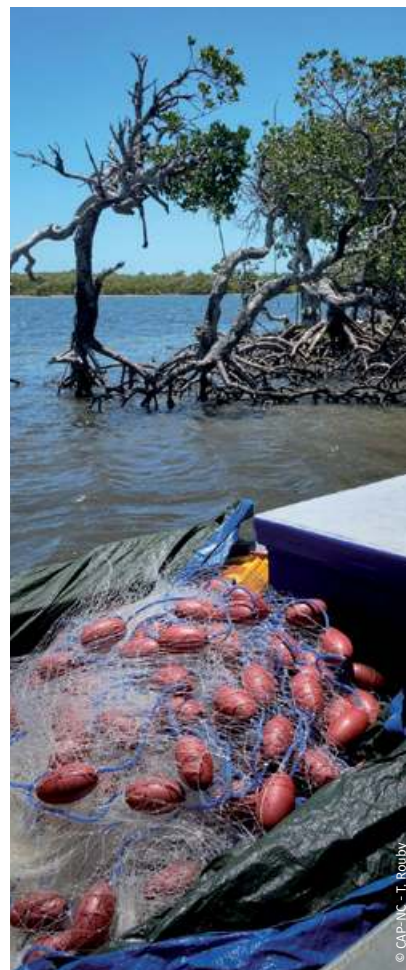
Des ateliers et des échanges ont notamment été organisés autour de quatre groupes de travail sur les thèmes suivants : structuration pérenne de la filière, gestion durable de la ressource, réglementation et développement économique. Le choix des thématiques abordées est issu des Assises de la pêche professionnelle, qui se sont déroulées à la Foa en novembre 2022. Ces assises furent un moment de rencontre et de partage entre les professionnels de la pêche (CPPNC, FPPCPS, FPPN, SPPL*...), les institutions (provinces, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie...), les responsables politiques et les partenaires (CAP-NC, Adecal-Technopole, Agence rurale, Communauté du Pacifique, IRD...), qui ont travaillé durant deux jours sur huit thématiques préalablement définies. Le résultat, issu à la fois des groupes de travail et des assises, a permis de définir des cadres logiques, organisés conformément aux quatre thématiques pré-identifiées. Y sont associés des objectifs stratégiques, déclinés en objectifs opérationnels, eux-mêmes énoncés en actions. Cette stratégie de la pêche côtière durable est donc la feuille de route partagée et coconstruite par l'ensemble des acteurs de la filière.

UNE FEUILLE DE ROUTE PORTÉE PAR LES ACTEURS DE LA PÊCHE CÔTIÈRE

La stratégie sera portée dans sa mise en œuvre par les différents acteurs, sur des actions où ils se sentent légitimes. La FPPCPS, par exemple, a déjà commencé à travailler sur les sujets de la vente illégale et la vente en bord de route en rencontrant les principales communes de la province Sud : Nouméa, Mont-Dore, Païta, Dumbéa, La Foa et Bourail. L'association des pêcheurs de Lifou a organisé, avec le SIQO (service Signes de qualité de la CAP-NC), les visites afin d'accompagner les pêcheurs à l'obtention du label Pêche responsable. Le cabinet du membre du gouvernement Gilbert Tyuienon sous l'impulsion d'Emmanuelle Khac, membre du Congrès, a mis en place le groupe de travail sécurité des navires avec les professionnels : il travaille à sa mise en œuvre ainsi qu'à la réglementation en matière de sécurité et d'habitabilité des navires.

Il est à souligner que cette feuille de route est assez exhaustive, tout en demeurant réaliste. Il revient maintenant aux principaux acteurs de la filière de s'en saisir. À cet effet, la province Sud a élaboré, sur la base de cette stratégie, sa propre feuille de route pour l'année 2024 qui décline les actions de la stratégie « pays » à l'échelle de son territoire. Le pôle Pêche de la CAP-NC ira prochainement présenter la stratégie en provinces Nord et Îles. Un comité de suivi pour la mise en œuvre de la stratégie pour une pêche côtière durable devrait voir le jour en ce début d'année.

* CPPNC : Confédération des pêcheurs professionnels de Nouvelle-Calédonie ;
FPPCPS : Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud ;
FPPN : Fédération des pêcheurs professionnels du Nord ;
SPPL : syndicat des pêcheurs de professionnels de Lifou



+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle Pêche
Tél. : 24 31 60
polepeche@cap-nc.nc

Pêcheurs, rejoignez la CAP-NC

Le secteur de la pêche a intégré la Chambre d'agriculture et de la pêche en novembre 2021 pour développer et promouvoir son activité et défendre ses intérêts auprès des institutions. Pour bénéficier des services, formations, accompagnement et aides proposés, les pêcheurs, comme les agriculteurs, doivent s'inscrire au registre de l'agriculture et de la pêche afin d'obtenir leur carte professionnelle.



© Agence rurale - E. Aubry

Pour participer et bénéficier des avancées à venir pour la profession de pêcheur, il est nécessaire d'adhérer à la CAP-NC. L'appui et l'accompagnement du pôle Pêche, spécialement dédié au secteur, vous permettra de :

- Devenir pêcheur responsable labellisé sans frais pour un meilleur accès au marché ;
- Devenir patron pêcheur sans frais et donc reconnu comme professionnel en Nouvelle-Calédonie ;
- Bénéficier d'un accompagnement pour obtenir votre permis de navigation et être ainsi exonéré de TGC (taxe générale sur la consommation) sur vos achats ;
- Accéder en 2024 à des formations, à Nouméa et Touho, pour l'entretien des moteurs hors-bord, le traitement et conditionnement des poissons et les techniques de pêche profonde ;
- Profiter d'un appui du service économique pour le montage de vos projets ;
- Confier votre comptabilité à l'un des centres de gestion de La Foa, Pouembout, Koumac ou dans les îles ;
- Bénéficier d'une proximité de la CAP-NC pour vos formalités liées à la pêche : Ridet, adhésion CAP-NC, déclaration NUP (navires à usage professionnel) à la Direction des affaires maritimes (DAM),

demande d'autorisation de pêche aux provinces et carte de patron pêcheur dans toutes nos antennes : Nouméa, La Foa, Bourail, Pouembout, Koumac, Poindimié, Lifou et Maré.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Vous avez jusqu'au 31 mars 2024 pour déposer votre dossier d'inscription et les pièces à fournir soit au siège de la CAP-NC à Nouméa, soit dans l'une des antennes en Brousse et dans les îles.

Les principales informations demandées dans le dossier concernant :

- l'état civil du pêcheur ou du gérant
- une description de l'armement : nom du bateau, n° d'immatriculation
- l'autorisation provinciale de pêche

Les pièces à fournir pour une inscription en tant qu'entreprise individuelle :

- une photocopie de la pièce d'identité ;
- la carte de patron pêcheur le cas échéant ;
- la ou les autorisation(s) de pêche provinciale ;
- la licence de pêche le cas échéant ;
- le permis de navigation des navires, le cas échéant ;
- un numéro de Ridet/patente de pêche.

TARIFS DES COTISATIONS À LA CAP-NC POUR LES PÊCHEURS

La cotisation annuelle est forfaitaire selon les moyens de production :

- 1 000 F si CA < 1 MF
- 4 000 F si CA ≥ 1 MF et ≤ 10 MF
- 12 000 F si CA > 10 MF
- 12 000 F pour les organisations professionnelles de la pêche

Pour rappel, l'inscription au Ridet peut s'effectuer au sein du centre de formalités des entreprises (CFE) ou sur le site guichet-entreprises.nc

Les pièces complémentaires à fournir pour une inscription en société :

- les statuts de la société à jour ;
- un extrait K-bis de moins de 3 mois.

La carte professionnelle est délivrée par la CAP-NC.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
Pôle Pêche
Tél. : 24 31 60
polepeche@cap-nc.nc

Pelles hydrauliques de 0 à 50 tonnes

Kubota

KOBELCO



Disponibles en stock !!

 **MARCONNET**

DUCOS 28.74.50

KONE 42.58.60

www.marconnet.nc



GROUPAMA-GAN ASSURE VOTRE SÉRÉNITÉ ET CELLE DE VOS SALARIÉS.

groupama-gan.nc

SANTÉ
PRÉVOYANCE
ACCIDENTS DE LA VIE



JUSQU'À 3 MOIS OFFERTS* !

Pour les conditions et limites des garanties, se reporter au contrat. Offre valable du 04 mars au 26 avril 2024. 1 contrat = 1 mois offert, 2 contrats = 2 mois offerts 3 contrats = 3 mois offerts sur les contrats individuels (santé et prévoyance) et accident de la vie. Remise pérenne pour les contrats collectifs. Voir conditions en agence. Caisse locale d'Assurance Mutuelle Agricole du Pacifique, Caisse réassurée par GAN-OUTRE-MER IARD-SA au capital de 7 807 392 euros. 344 877 881 RCS Paris. 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris. Établissement de Nouvelle-Calédonie : Complexe Le Centre - Ducos - 30, route de la Baie des Dames - BP DCS 14 - 98865 NOUMEA CEDEX. Document et visuels non contractuels. Édité par Gan Outre-Mer. Crédit photo: Eric Aubry.



Groupama
PACIFIQUE

EN
BREF

Bilan et simplification des collectes de déchets phyto

En novembre, Coléo a collecté plus de 630 kg de déchets phyto à la déchetterie de Boulouparis et à la plateforme de machinisme agricole à Pouembout, en partenariat avec le SIVM Sud, la CAP-NC et la province Nord. 15 agriculteurs ont bénéficié de ce service. L'association, en collaboration avec Adivalor, réalise actuellement un essai avec des bidons de phyto vides en plastique pour analyser les résidus de produits chimiques dans le broyat de bidons rincés sur les exploitations, selon la procédure du Certiphyto-NC. L'objectif ? Savoir si ces bidons peuvent être recyclés localement ou si les process doivent être améliorés pour qu'il n'y ait plus de résidus. Pour vous inscrire aux prochaines collectes, rendez-vous sur la page Facebook Coléo NC.

+ d'infos

Association Coléo • Tél. : 78 29 83

association.coleo@gmail.com

Coléo NC



Le GIE Merü, un modèle local



En décembre, les élus de la CAP-NC, accompagnés de collaborateurs des pôles Animal et Développement durable, ont réalisé des visites de terrain sur la côte Est, et notamment au sein GIE Merü. Cette structure, dont les adhérents sont certifiés « Poulet fermier - Certifié authentique », les accompagne de la fourniture des poussins jusqu'à l'abattage, en passant par l'alimentation. Un modèle de développement local, qui compte s'appuyer sur la CAP-NC pour, avec les partenaires, résoudre certaines problématiques techniques, et qui pourrait être inspirant pour d'autres initiatives locales, aux îles Loyauté par exemple.

Valorisation des produits organiques

En décembre, Valorga a organisé une conférence sur la valorisation des produits organiques locaux en agriculture dans un contexte naturellement riche en nickel et chrome. Les chercheurs du Cirad, Matthieu Bravin et Emmanuel Doelsch, ont présenté les travaux menés ces 20 dernières années à La Réunion, qui partage avec la Calédonie un contexte de richesse naturelle en ces deux métaux. Audrey Léopold de l'IAC (voir ci-dessous) et Farid Juillot de l'IRD ont partagé les recherches en cours sur le territoire, les premiers résultats ainsi que les perspectives pour 2024, qui clôtureront la plupart des projets de recherche sur cette thématique.

+ d'infos

Valorga NC : tél. 97 18 30

valorga.nc@gmail.com



Fertilisation et écobuage des ferralsols : quels impacts sur la dynamique du nickel et du chrome ?



INSTITUT AGRONOMIQUE
NÉO-CALÉDONIEN

Les ferralsols (sols rouges) nécessitent généralement une fertilisation phosphatée pour être valorisés en agriculture, et sur le territoire, les pratiques d'écobuage sont fréquentes avant une mise en culture. Dans le projet Chronick, financé par le CNRT (Centre national de recherche technologique sur le nickel et son environnement) et coordonné par l'IRD, l'IAC s'est attelé à évaluer l'impact de ces pratiques sur la mobilité du nickel et du chrome en conditions contrôlées de laboratoire au cours d'une expérience de 112 jours. Des fertilisations organiques, minérales et organo-minérales ont été réalisées sur des sols

ayant subi différentes combustions et ont été comparées à des sols témoins, non fertilisés et non brûlés. La fertilisation mène à une augmentation de la mobilité du chrome et tend à limiter la mobilité du nickel en raison de son effet positif sur le pH des sols. Cependant, l'intensité de la combustion augmente graduellement la mobilité du nickel. Les résultats suggèrent un effet du facteur temps, capable de moduler les effets de la fertilisation et de la combustion, en lien avec l'activité biologique des sols. Ces premières observations devront être confrontées à des données acquises *in situ*.

Pour en savoir plus sur les résultats et le projet Chronick, contactez le Dr. Audrey Léopold de l'IAC : audrey.leopold@iac.nc

Les SIQO s'organisent

Le pôle d'Animation des ODG (organismes de défense et de gestion des signes de qualité) de la CAP-NC a tenu son comité de pilotage le 18 janvier. L'occasion de réunir tous les acteurs des signes de qualité (financeurs et ODG) et leurs partenaires, afin d'évoquer les actions des trois dernières années et établir un plan d'action pour l'année 2024. Au terme de ce comité de pilotage, un président et sa suppléante ont été élus : il s'agit respectivement d'Abel Cica et Myriam Gallois, tous deux élus à la Chambre d'agriculture et de la pêche.

Plus d'infos sur les signes de qualité
Tél. : 78 95 04
siqo@cap-nc.nc
www.signesdequalite.nc

Ramenez vos sacs d'engrais vides !



Agriculteurs, agricultrices, vous avez des emballages vides de fertilisant ?

Déposez-les dans

un point de collecte Coléo :

- Bourail > Agridis
- Houailou > Lycée Do Neva
- Koumac > antenne DDEE, province Nord
- La Foa > TIP Services
- Nouméa > Dock des engrais
- Tomo > Agridis

Les personnes ayant des big-bags Coléo consignés sont invitées à les remplir et à les déposer dans un point de collecte. Ils permettent de stocker et transporter plus facilement les sacs et bidons d'engrais et amendements vides. Pour rappel, ces déchets sont recyclés localement par Ecopavement.

Renseignements

Tél. : 78 29 83

association.coleo@gmail.com


Coléo NC



autodistribution

CODIMA NC

DÉCOUVREZ NOTRE SÉLECTION D'HUILES




Ducos : 45 78 57 | Koné : 47 23 23 | SAV : 71 29 99
 ✉ codima@gbh.nc 🌐 Codima Autodistribution NC

La Maison de la Chenille

POUR MACHINES DE 1 TONNE À 8 TONNES
FOURNISSEUR DE CHENILLES EN CAOUTCHOUC



- Bobcat
- CAT
- JCB
- NEW HOLLAND
- EUROCOMACH
- DOOSAN
- VOLVO
- TAKEUCHI
- HYUNDAI

754 000
708 707
lamaisondelachenille@gmail.com

PARTS | FOURNISSEUR DE PIÈCES DETACHÉES

ENGINES MINIERES • ENGINES DE TRAVAUX PUBLICS • MATÉRIEL AGRICOLE • INDUSTRIE
FOURNISSEUR D'ÉLÉVATEURS DE 1,5 T À 35 T



Blumaq

8 RUE BANUELOS - DOCK A05 - DUCOS - MOB : 719 111 - 754 000 - CONTACT@PARTS.NC - WWW.PARTS.NC

Économie sociale et solidaire, qui est concerné et dans quelle mesure ?

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un modèle économique vecteur de développement, qui commence à se structurer sur le territoire. Zoom sur ces initiatives positives locales, et plus particulièrement dans le monde de l'agriculture et de la pêche.

« L'ESS ». Le sujet a souvent été évoqué ces derniers mois dans l'actualité économique calédonienne. D'abord à la faveur de la 2^e semaine de l'économie sociale et solidaire, portée en novembre par l'Agence française de développement (AFD), puis du dépôt au Congrès, le 31 décembre dernier, d'une nouvelle proposition de loi du Pays relative à l'ESSR*. Pour autant, si l'on ne s'est pas penché sur le sujet, il peut sembler légèrement obscur. Voici un décryptage rapide pour nos ressortissants.

QU'EST-CE QUE L'ESS ?

L'ESS repose sur un tissu économique constitué d'entreprises, d'organisations, de coopératives, de mutuelles, de fondations, d'associations ou de structures traditionnelles ou coutumières, qui fonctionnent et sont fondées sur le principe de solidarité ou d'utilité sociale et environnementale. Ce modèle économique met l'accent sur la recherche du bien-être social, de l'équité et de la durabilité. Il favorise la coopération, l'innovation et la création d'emplois.



QUELS ENJEUX PORTE L'ESS POUR LE MONDE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE ?

L'ESS ambitionne de garantir un revenu équitable aux agriculteurs, de favoriser la qualité des produits alimentaires et de renforcer la solidarité entre les acteurs du secteur. Elle appuie notamment la préservation de l'environnement, la promotion de l'agriculture locale et la réduction des inégalités dans le secteur.



AVEC LE SOUTIEN DE



QUELLES STRUCTURES AGRICOLES ET DE LA PÊCHE EXISTANTES PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME RELEVANT DE L'ESS ?

Il s'agit de structures qui s'appuient sur la solidarité et la coopération, comme :

- **Les coopératives agricoles.** Il y a actuellement huit coopératives agricoles sur le territoire (il n'en existe pas encore pour la pêche) ;
- **Les associations ou syndicats professionnels :** on en dénombre une quarantaine en Nouvelle-Calédonie ;
- **Le groupement de droit particulier local (GDPL),** structure spécifique à la Calédonie qui permet de concilier droit civil et organisation coutumière dans une approche de gestion du foncier (ou parfois de soutien économique ou socio-culturel).
- **Les mutuelles agricoles.** Il y en a deux sur le territoire : le CAM (Crédit agricole mutuel) et la CAMA (Caisse d'assurance mutuelles agricoles).

* Le texte proposé porte sur l'ESSR, ajoutant la notion de « résilience » des systèmes économiques.

Bientôt une loi du pays en faveur de l'ESS ?

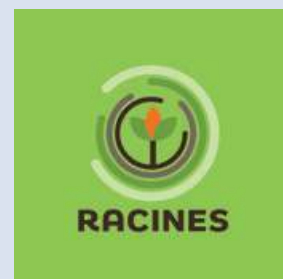
L'économie sociale et solidaire constitue un secteur réglementé en Métropole depuis la loi du 31 juillet 2014, qui définit l'ESS, le statut de ses organisations et leur permet de bénéficier de dispositions particulières. Ce n'est pas encore le cas en Nouvelle-Calédonie, malgré un terreau plutôt fertile en initiatives et organisations qualifiables ESS. Cependant, la société avance et le secteur tend à se structurer, emporté par une dynamique favorable et porté par plusieurs élus, qui s'est concrétisé par le dépôt d'un texte en décembre 2023 par Omayra Naisseline.

Pour télécharger la plaquette sur l'économie sociale et solidaire éditée par la CAP-NC, rendez-vous sur cap-nc.nc, rubrique "Publications & Documentations"

➤ GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES

RACINES : un label pour encadrer les composts locaux

Le label RACINES a été créé localement par le cluster Valorga afin de garantir aux utilisateurs la qualité des composts calédoniens. Ce label repose sur un référentiel technique élaboré en concertation avec les acteurs de monde agricole, les entreprises de revégétalisation, les exploitants publics et privés et les collectivités locales.



Le label RACINES assure la qualité des composts locaux en encadrant rigoureusement le processus de compostage, de la réception des déchets à la cession du compost. Ce label est une marque collective et témoigne d'une démarche volontaire des plateformes de compostage.

Le référentiel est basé sur une démarche qualité et son respect est assuré par un contrôle indépendant via des audits réguliers.

Avec RACINES, les utilisateurs peuvent compter sur des produits de qualité, stables et respectueux de l'environnement, contribuant ainsi à une gestion durable des matières organiques en Nouvelle-Calédonie.

Le référentiel est articulé autour de trois grands principes :

QUALITÉ ET STABILITÉ

- Contrôle des matières premières ;
- Maîtrise du processus de compostage ;
- Analyse régulière des produits.

ORIGINE 100 % NATURELLE ET LOCALE

- Valorisation des déchets organiques locaux ;
- Compost issu d'une démarche d'économie circulaire.

TRAÇABILITÉ

- Vérifiée à tous les stades, de la réception des matières premières à la cession du produit.

➤ 2024 : DES PREMIERS COMPOSTS LABELLISÉS

Fin 2023, un premier audit initial a été réalisé sur la plateforme de Mango Environnement. Cette année, d'autres plateformes sont candidates à la labellisation et seront accompagnées par Valorga pour la préparation de leur audit initial permettant ainsi de rendre disponibles des composts labellisés RACINES.



QU'EST-CE QUE VALORGA ?

Le cluster, créé en 2018, regroupe les gestionnaires de déchet, les transformateurs et les utilisateurs calédoniens de matière organique. Son principal objectif est de promouvoir la valorisation des matières organiques par des filières et procédés de traitement de qualité et respectueux de l'environnement.

Pour plus d'info, n'hésitez pas à consulter le site internet du cluster : www.valorga.nc

Pour en savoir +

Valorga - Tél. : 97 18 30 - valorga.nc@gmail.com - www.valorga.nc -  Valorga NC

N'intervenez pas sous la porte arrière sans avoir arrêté le moteur du tracteur et verrouillez la porte à l'aide de la vanne de sécurité ou encore un système de calage du vérin.

La presse à balle ronde à chambre de

Les presses à balle ronde sont des outils indispensables pour la récolte du fourrage, notamment dans les exploitations d'élevage. Retrouvez les conseils pratiques et techniques des techniciens de la plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche pour optimiser l'usage de votre presse et la conserver le plus longtemps possible grâce à un entretien régulier.

1 LES CHÂÎNES ET LES PALIERS

- > Contrôlez l'état et la tension des chaînes de chaque côté de la presse ;
- > Vérifiez l'efficacité de la lubrification en inspectant l'état des pinceaux ou des feutres déposant l'huile ;
- > Contrôlez le niveau d'huile dans le réservoir du lubrificateur automatique. Complétez avec l'huile préconisée par le constructeur. Il peut être nécessaire d'augmenter les débits sur des chaînes pas suffisamment lubrifiées.
- > La plupart des machines ont des graisseurs regroupés, facilitant le travail. Les paliers sont à graisser très régulièrement (environ 300 bottes). Consultez le plan de graissage de la presse pour ne pas en oublier.

À noter : il existe des dispositifs de graissage automatique, qui sont réservés aux utilisations intensives.

Attention : le moment de graisser la presse est la principale occasion de détecter les pannes. Avec un graissage automatique, le risque est de délaissier ce contrôle visuel régulier des pièces en mouvement. Il est conseillé de nettoyer sa presse à l'air comprimé plutôt qu'avec de l'eau.



2 LA TRANSMISSION

- > Vérifiez le niveau d'huile qui peut être mesuré à l'aide d'une jauge ou en vérifiant le débordement, selon le modèle. Effectuez un appoint si nécessaire avec l'huile recommandée par le fabricant (généralement de la 80W90 API GL 4-5) ;
- > Vérifiez l'état de fixation du boîtier sur le châssis ;
- > Assurez-vous qu'il n'y a aucune fuite d'huile ;
- > Contrôlez les limiteurs de couple ;
- > Vérifiez la conformité des protections de cardan ;
- > Graissez le cardan grand angle.

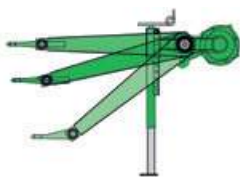
À noter : la fréquence de la vidange est indiquée par le fabricant ; sinon, la vidange doit être effectuée au moins une fois par an.



3 L'ATTELAGE

- > Les presses doivent travailler à l'horizontal : elles disposent de timons réglables en hauteur.

Conseil : pour de gros andains, il est préférable d'atteler la flèche au-dessus du cardan. En effet, un attelage bas réduit la garde au sol du timon qui traîne alors le fourrage. Attention à la béquille de maintien qui doit aussi être remontée au maximum.



4 LE RAMASSEUR (PICK-UP)

- > Contrôlez l'état et le bon serrage des doigts et des garants, les remplacer s'ils sont tordus ou cassés ;
- > Vérifiez qu'aucun enroulement de filet ou autre n'a eu lieu dans le pick-up ;
- > Vérifiez l'état et la tension des chaînes d'entraînement ;
- > Vérifiez la sécurité au bourrage par boulon de cisaillement ou par disque de friction ;
- > Vérifiez la suspension du ramasseur soit par ressort, soit hydraulique ;
- > Vérifiez l'état et la pression des roues de jauge.

À noter : l'usure du pick-up dépend du fourrage récolté. La présence d'impuretés, telles que des souches ou des branches, est à proscrire des parcelles. Pour éviter que les doigts ne percutent le sol, une distance de 8 à 10 cm doit séparer les dents du sol. Réglez les roues de jauge de telle sorte qu'elles touchent le sol occasionnellement (déformation du terrain) pour éviter de trop solliciter, voire même de déjanter.



compression fixe

5 LE LIAGE

- > Dépoussiérez le système avec de l'air comprimé après chaque utilisation ;
- > Le système doit tourner sans accroc, ni corrosion sur le système de frein ;
- > Graissez les points d'articulation ;
- > L'engagement du système de liage peut être électrique ou hydraulique. Vérifiez donc son bon fonctionnement : câble électrique, durite, courroie...
- > Contrôlez l'état du couteau, le remplacer si besoin. La coupe du filet ou ficelle doit être nette ;
- > Le frein du filet doit être bien réglé pour qu'il puisse se tendre autour de la balle.



À noter : le liage de la balle ronde peut se faire par filet ou par ficelle. Plus coûteuse, l'opération par filet est cependant celle qui assure la meilleure tenue si les balles sont parfaitement cylindriques. Pour le filet ou la ficelle, il existe plusieurs résistances à la traction. Il est conseillé d'adapter le nombre de tours à la qualité et au maintien de la balle. Généralement, comptez pour le filet environ 2,5 tours. La gestion du nombre de tours peut se faire sur le terminal de commande ou mécaniquement sur la presse, en fonction du modèle de la presse.

6 L'ÉJECTEUR DE BALLES

- > Vérifiez le bon fonctionnement du système à ressort ;
- > Graissez les points d'articulation.

Ce dispositif facilite la sortie de la balle qui doit rouler suffisamment loin derrière la machine de façon à pouvoir refermer la porte arrière sans heurter la balle (système très utile en descente).



7 LA SIGNALISATION

- > Contrôlez les feux de signalisation ainsi que la présence des catadioptres.



8 LES PNEUMATIQUES

- > Contrôlez l'usure et la pression des pneumatiques.

À noter : la dimension des roues peut être une option chez les constructeurs. Privilégiez des pneus larges qui respectent le sol et ne laissent pratiquement pas de trace.

Conseil : pendant un repos prolongé de la machine, il est recommandé de rajouter 0,5 bar en plus de la pression nominale.



9 LE ROTOR (AMENEUR ROTATIF)

- > Vérifiez qu'il n'y a pas d'enroulement de ficelle, filet...
- > Contrôlez l'état du rotor, pas de pièces déformées.

À noter : certains modèles sont équipés d'un système de coupe. Son utilisation dépend des fourrages récoltés. Si le système n'est pas souvent utilisé, une couche peut se former sur les couteaux et donc bloquer le mouvement des couteaux. Pour l'éviter, nettoyez les débris à l'air comprimé après chaque utilisation. Pour la mise en œuvre de ce système, référez-vous au manuel d'utilisation.



Il est recommandé d'affûter les couteaux toutes les 400 à 500 balles. Utilisez un disque à lamelles pour éviter les points de chauffe.

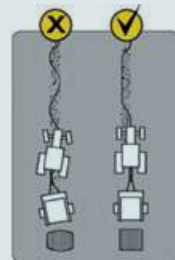


→ QUELQUES CONSEILS À APPLIQUER SUR LE TERRAIN

- Sélectionnez le bon régime de prise de force : 540 tr-min ou 1000 tr-min ;
- Réglez la hauteur du pick-up et des roues de jauge en fonction de la récolte et l'état de surface : évitez que les dents heurtent le sol, car le fourrage pourrait être pollué par des impuretés ;
- Pour éviter les bourrages, adaptez la vitesse d'avancement à la récolte et l'état de surface (4 à 7 km/h) ;
- Chargez la presse en fourrage en se déplaçant en zig-zag régulier sur l'andain (image ci-dessous). Évitez les virages serrés qui pourraient mettre en péril le cardan. La formation de l'andain doit être régulière pour avoir un bon résultat ;
- Une fois la densité de la balle atteinte, un indicateur sonore ou visuel vous donnera l'ordre d'arrêter immédiatement l'avancement du tracteur : la densité de la balle peut être réglée - se référer au manuel d'utilisation de la presse ;
- Une fois le tracteur stoppé, le liage de la balle est lancé automatiquement ou manuellement en fonction des modèles ;
- Attendez la fin du liage avant l'ouverture de la porte. L'ouverture hydraulique de la porte peut être brutale. Si c'est possible, réglez le débit hydraulique ;
- Contrôlez sur la balle éjectée un indicateur de fin de filet. Si l'indicateur apparaît, il vous reste environ 3 à 5 balles avant de remplacer le filet.

ATTENTION

- Pour des travaux en pente, le largage de la balle doit se faire perpendiculairement à la pente pour éviter que la balle la dévale.
- Évitez les enroulements de ficelle, filet et foin : il y a un risque d'échauffement et donc de départs de feu.



HISTORIQUE DU PROJET



Chercheurs, Ingénieurs, Techniciens supérieurs, Agriculteurs

Réseau formateurs : 40 engagés

8 modules formation

Projet NC : Gouvernance partagée

COPIL AB

Genèse du projet

- Communiquer – Collaborer - Capitaliser
- Professionaliser tous les acteurs
- Réflexion autour des formations locales localisées
- Mobiliser les acteurs du réseau
- Préparer les formations à destination des techniciens et des formateurs

Formations en agriculture bio : répondre à l'enjeu écologique

Accompagner la transition écologique par des formations à l'agriculture biologique, c'est la mission que se sont donnés les acteurs de la filière et ce, sous la coordination de l'Ifap.

Le projet est ambitieux et à long terme, sans doute parce qu'il répond à un enjeu pays, voire mondial : celui de développer l'agriculture biologique pour une transition agroécologique.

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DE L'ENJEU

Conscient de cet enjeu, l'Institut de formation à l'administration publique a souhaité réunir les partenaires impliqués dans le développement de l'agriculture bio pour concevoir des parcours de formation et développer un réseau de formateurs experts. « C'est un projet d'envergure, souligne Emmanuel Faure, chef de projet à l'Ifap, puisqu'il associe plus de 20 partenaires, 40 formateurs et a pour objectif de former plus de 150 techniciens agricoles à long terme. Pour cela, il est indispensable de s'appuyer sur l'intelligence collective et la collaboration de tous. »

Ainsi, depuis 2020, l'Ifap et ses partenaires ont valorisé cette approche partagée et de co-développement, en créant un comité de pilotage (Copil) et des Jipab (journées d'innovation pédagogiques de l'agriculture bio). Ce travail constructif a permis la mise en place de deux parcours de professionnalisation : pour les techniciens (avec huit

modules) et pour les formateurs-experts¹, donc ceux de la CAP-NC. « Il est important de rapprocher les différents acteurs pour accompagner la montée en compétence pour l'ensemble de la filière. Les formateurs sont investis dans cette production de formation. Cette coconstruction est primordiale. Elle fait progresser toute la chaîne et permet une meilleure connaissance du réseau et des besoins. C'est une relation gagnant-gagnant pour la santé de tous, le bien-être alimentaire. » En témoignent les résultats qui seront présentés lors du prochain Copil, courant février.

LE BILAN CHIFFRÉ ET LES PERSPECTIVES

Pour la formation des techniciens, sur les huit modules recensés, six ont été mis en place :

- NOAB² - approche socio-économique (2 jours) : 60 personnes formées
- Sensibilisation à la pratique de la polyculture élevage en agriculture bio (2 jours) : 14 personnes
- Santé des plantes (3 jours) : 12 personnes
- Agronomie (ITAB³) : 45 personnes
- Semences paysannes (potagères) : 14 personnes
- Agroforesterie : 12 personnes

Les formations Fertilité des sols et Apiculture ont été finalisées en 2023. Il est prévu pour 2024 de proposer une à deux sessions de chacun des modules. L'Ifap travaille également sur d'autres projets de formation concernant l'élevage bovin et caprin et la récolte des graines (pour la revégétalisation des zones minières).

En ce qui concerne le parcours de formation de formateurs d'adultes en agriculture biologique, 40 experts se sont engagés dans la démarche, 22 d'entre eux ont validé ce cursus. D'une durée de 60 heures, ce parcours permet de concevoir et animer des formations et en complément de coconstruire des outils et des méthodes. Cette professionnalisation, à n'en pas douter, permettra de développer des formations adaptées pour les « acteurs-pays » et ainsi de répondre à l'enjeu écologique.

¹ Cette formation validée par la DTEFP (Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) permet de demander l'agrément de formateur

² Norme océanienne d'agriculture biologique

³ Institut technique de l'agriculture biologique

+ d'infos

Ifap : Tél. : 24 64 00
formation@ifap.nc
www.ifap.nc

Vos prochaines formations - février à juin 2024

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE	ORGANISME DE FORMATION
THÉMATIQUES AGRICOLES*						
Découverte des productions végétales	7 mars	Port-Laguerre, Païta	1 jour	province Sud	Non	CFPPA Sud
Les bases de l'agronomie	14 et 21 mars	Port-Laguerre, Païta	2 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud
Transformation des productions végétales	du 19 au 21 mars	Port-Laguerre, Païta	3 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud
Transformation des productions animales	du 26 au 28 mars	Port-Laguerre, Païta	3 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud
Piloter mon exploitation agricole (gestion)	juin - à définir	Port-Laguerre, Païta	4 jours	Tout public	Non	CFPPA Sud
Parcours de formation en maraîchage plein	du 23 avril au 11 juin (1 jour/semaine)	Province Sud	8 jours	province Sud	Oui	CFPPA Sud
Parcours de formation en arboriculture fruitière	du 16 mai au 4 juillet (1 jour/semaine)	Province Sud	8 jours	province Sud	Oui	CFPPA Sud
Certiphyto NC-1*	à définir	Pouembout	1 jour	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
Certiphyto NC-3*	à définir	Pouembout	3 jours	Tout public, professionnels	Oui	CFPPA Nord
Produire un compost de qualité commerciale*	à définir	Pouembout	1,5 jour	Professionnels	Oui	CFPPA Nord
Production hors-sol : implanter et gérer ses cultures et optimiser leur gestion*	2 et 9 avril	Pouembout	2 x 1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Horticulture : composition florale et bouquet*	à définir	Pouembout	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Initiation à l'apiculture*	Session 1 : 4, 5, 12 et 13 mars Session 2 : 9, 10, 15 et 16 avril	Pouembout	2 x 2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Maîtrise des techniques apicoles *	26 et 27 mars	Pouembout	2 jours	Public ayant participé à l'initiation	Oui	CFPPA Nord
Assistants vétérinaires*	mars et avril (suite et fin)	Nouméa	17 jours	Salariés	Fiaf	CFPPA Nord
Santé sécurité au travail (SST)*	à définir	Pouembout	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Formation d'adultes (relatif à l'agrément de la DFPC)*	du 27 au 29 mars et du 17 au 19 avril	Pouembout	2 x 2,5 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord

CERTIPHYTO-NC (obligation réglementaire)						
CERTIPHYTO-NC 1	13 février	Nouméa	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC
	15 février	La Foa				
	10 avril	Pouembout				
	17 avril	Bourail				
	24 avril	Canala				
	14 mai	Nouméa				
CERTIPHYTO-NC 3	Renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement - 7 sessions : 5 mars à La Foa, 6 mars à Nouméa, 13 mars à La Foa, 2 avril à Nouméa, 4 et 11 avril à Pouembout, 23 avril à Bourail		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CAP-NC
	Renouvellement formation + évaluation - 4 sessions : 8 février à Koumac/Voh, 6 mars à Nouméa, 13 mars à La Foa, 4 avril à Pouembout, 25 avril à Bourail		1 jour			
	27 et 28 février, 5 mars	La Foa	3 jours			
	26 et 27 mars, 2 avril	Nouméa				
	3, 9 et 11 avril	Pouembout				
	16, 18 et 23 avril	Bourail				
CERTIPHYTO-NC 4	Renouvellement formation + évaluation - 2 sessions : 5 et 7 mars à Nouméa, 12 et 14 mars à La Foa		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC
	21, 22, 28 et 29 février	Nouméa	4 jours			
	22, 23, 28 et 29 mai	Bourail				

➔ **Pour vous inscrire aux formations CERTIPHYTO-NC, contactez le service formation de la Chambre d'agriculture et de la pêche : Tél. : 24.63.74 - formation@cap-nc.nc**
La CAP-NC propose des formations Certiphyto-NC de recyclage. Inscriptions auprès du service formation.

Sous réserve de modification des dates et lieux - février 2024
* Ces formations seront ouvertes sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions

■ **Pour les formations Certiphyto-NC, d'autres dates peuvent être proposées : appelez l'organisme de formation et faites remonter votre besoin !**

Vos contacts Et rendez-vous sur : @formationagricolenc 

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie :
tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

CFPPA Nord :
tél. : 47 70 50 / 76 89 77
cfppanord@lagoon.nc

CFPPA Sud :
tél. : 43 01 43
cfppasud@canl.nc

Fiaf
Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation. Tél. : 47 68 88 • contact@fiaf.nc • www.fiaf.nc 

EN
BREF

Coop1 : commercialisation des fruits et légumes



Dans le cadre du projet régional de soutien aux dispositifs de commercialisation des produits bio porté par Bio Fetia en partenariat avec Bio Calédonia, OpaO a accompagné la Coop1 pour animer un atelier qui s'est tenu le 29 novembre chez Méryl Cugola, président de la coopérative, avec 9 producteurs sociétaires. Ils ont pu exprimer leur satisfaction quant au service commercial de leur coopérative, prolongement de leurs exploitations agricoles. Il permet une meilleure valorisation des productions en termes de prix et de gammes, un accès élargi à la clientèle, des facilités de paiement et un gain de

temps conséquent. La mutualisation des outils et des moyens (transport, cageots, installations, etc.) a aussi été mise en avant. Les besoins d'accompagnement de la coopérative ont été identifiés. Ainsi, la poursuite du projet PROTEGE mettra l'accent sur le renforcement des capacités de la Coop1 pour :

- > L'animation des producteurs pour planifier la production ;
- > La gestion de projet pour mettre en œuvre le déménagement notamment ;
- > La production d'éléments de plaidoyer et de représentation auprès des partenaires et des politiques ;
- > La communication en vue de recruter des nouveaux coopérateurs.



Le renforcement de ces capacités permettra de répondre à l'objectif du projet de soutien à la commercialisation des produits bio en Calédonie. À noter cependant : la coopérative est ouverte à tout type de production.

Renseignements

Coop1 : tél. 95 95 50 - secretariat@coop1.nc

Bio Calédonia : tél. 79 34 21 - direction@biocaledonia.nc

OpaO : tél. 78 29 83 - cfontfreyde@opao.nc



Favoriser la biodiversité dans les exploitations



REPAIR mène plusieurs projets avec ses partenaires pour promouvoir la biodiversité sur les exploitations agricoles du territoire. Parmi eux, le projet Plantes LOCA'TERRE, porté par l'Ifel-NC, financé par Naturaction, et dont REPAIR est le partenaire technique. En soutenant la diversification sur les exploitations, ce projet s'insère dans une démarche globale de promotion des plantes comestibles sur le marché local. Porté par REPAIR en partenariat avec Valorga, le projet SoLife, financé par l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'Agence rurale, vise à promouvoir l'importance de la biodiversité des sols et à développer les connaissances sur l'utilisation des matières organiques locales. Des rencontres techniques auront lieu prochainement à destination des professionnels.

+ d'infos

REPAIR - Tél. : 74 76 24
contact@repair.nc - repair.nc

ÉLÉMENTS, un jeu en ligne sur la formation professionnelle



Afin d'accompagner l'achat de formation dans les entreprises, le Fiaf a lancé un jeu en ligne nommé ÉLÉMENTS. Cette formation numérique gratuite, composée de six modules indépendants, a pour but de permettre aux entreprises de mieux définir leurs

besoins en formation. Chaque module permet d'aborder une compétence particulière en 15 à 20 minutes. Les employeurs, responsables formation, assistants, comptables, responsables HSE ou DAF pourront ainsi découvrir les différents types de formation, comprendre comment effectuer des achats efficaces, pourquoi évaluer l'impact de la formation, découvrir les différents dispositifs de financement de la formation professionnelle, etc.

Rendez-vous sur element.fiaf.nc/

La filière fruits et légumes en cours d'évolution

L'Interprofession fruits et légumes de Nouvelle-Calédonie (Ifel-NC), qui représente les professionnels de la filière (production, transformation, distribution, restauration et consommation) anime, depuis août 2023, un groupe de travail dédié à l'amélioration de la mise en marché et du suivi des prix des fruits et légumes.



Ces réunions rassemblent tous les acteurs du marché, groupements professionnels et partenaires, et ont pour objectifs de :

- Favoriser la connaissance du marché, la stabilité de l'approvisionnement, la diversification des cultures de fruits et légumes et le soutien de la croissance durable de la filière ;
- Mettre en commun les données collectées au niveau de la filière fruits et légumes ;
- Établir des indicateurs officiels et réguliers par produit pour éclairer la prise de décision de production, de commercialisation et d'importation ;
- Mettre en place un outil de déclaration dématérialisé des données des professionnels fiable et sincère ;
- Mettre en place un système élaboré en concertation par les acteurs professionnels de la filière dont des mesures de maîtrise et de stabilisation des crises conjoncturelles.

La force de l'Ifel est de travailler de concert avec les différents acteurs économiques de la filière pour anticiper les changements du marché de manière plus efficace et élaborer des stratégies adaptées.

COMITÉS INTERPROFESSIONNELS DE RÉGULATION DU MARCHÉ

Ces comités se réunissent mensuellement pour chaque période d'ouverture et ont pour mission de fournir des avis consultatifs pour l'attribution de quotas à l'importation orchestrée par l'Agence rurale. Les avis sont rendus de manière collaborative en prenant en compte les multiples variables du marché et remontées du

terrain. L'objectif est de favoriser la production locale et la juste répartition de la valeur tout au long de la filière. Plusieurs sujets y sont abordés comme les quantités et la qualité des productions disponibles ou des produits en stock afin que l'ensemble des professionnels, du champ à l'assiette, s'y retrouvent.

UNE MEILLEURE LECTURE DE LA DYNAMIQUE DU MARCHÉ

Les échanges entre les professionnels ont souligné un besoin de travaux sur la collecte de données au sein de la filière fruits et légumes. La création d'une plateforme numérique synthétisant les données disponibles concernant les prix et les volumes, de la production à la distribution, permettrait une meilleure lecture de l'état du marché en temps réel pour les différents acteurs. Ces données sont utiles pour anticiper les fluctuations des prix, ajuster les stratégies de production et garantir une offre en adéquation avec la demande. Ce système sera vertueux à condition que la donnée récoltée soit la plus fiable possible.

La création d'un tel outil semble déterminant pour organiser la filière et favoriser la stabilité du marché. À terme, cet outil d'aide à la prise de décision contribuera à éviter les périodes de surproduction et les périodes de pénuries successives. La stratégie d'un agriculteur pourra prendre en considération les données en temps réel pour définir l'utilisation de ses parcelles, afin de sécuriser au mieux l'écoulement de sa production.

En 2024, l'ambition de l'Ifel est de se tourner vers les thématiques de la formation professionnelle, de la qualité ou encore des perspectives liées à la transformation des produits.

+ d'infos

Interprofession fruits et légumes de Nouvelle-Calédonie
Tél. : 70 45 33 - contact@ifel.nc - fruitsetlegumes.nc



Un réseau pour découvrir le monde rural

Bienvenue à la ferme est bien plus qu'une simple invitation. C'est une immersion totale dans le monde authentique des fermes locales, une expérience où la nature, la culture et la gastronomie se rencontrent pour offrir aux visiteurs une aventure mémorable.



Ce réseau, dédié à promouvoir l'agritourisme et la découverte des richesses de la terre, ouvre les portes de fermes passionnantes à travers la Nouvelle-Calédonie, invitant chacun à découvrir les trésors cachés du patrimoine rural.

UN ALLER SIMPLE VERS L'AUTHENTICITÉ AGRICOLE

Pour faciliter votre voyage à travers ce monde rural captivant, Bienvenue à la ferme met à votre disposition un dépliant téléchargeable en ligne sur le site de la Chambre d'agriculture et de la pêche : cap-nc.nc

Ce dernier vous propose les contacts utiles et les adresses des adhérents du

réseau Bienvenue à la ferme. En le téléchargeant, vous pourrez accéder facilement aux coordonnées des membres du réseau et, ainsi, planifier votre séjour en Brousse. Chaque ferme révèle une facette unique de la vie rurale calédonienne. Rencontrez les producteurs passionnés, découvrez les secrets de fabrication, goûtez aux saveurs locales et vivez des moments privilégiés au cœur même de leurs exploitations.

UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bienvenue à la Ferme en Nouvelle-Calédonie s'engage également en faveur du développement durable. En visitant

les fermes, les participants soutiennent directement les producteurs locaux et contribuent à la préservation des traditions agricoles. Cette connexion entre visiteurs et agriculteurs crée une symbiose unique, renforçant les liens communautaires et préservant le patrimoine rural pour les générations futures.

En passant par le réseau Bienvenue à la ferme, vous avez l'opportunité de créer des souvenirs durables, de vous perdre dans la beauté des paysages ruraux et de goûter à l'authenticité de la vie à la ferme en Nouvelle-Calédonie. Bienvenue à la Ferme vous ouvre les portes de cet univers, où l'aventure, la découverte et la délectation vous attendent à chaque coin de champ.

Téléchargez le dépliant, préparez-vous à une escapade sensorielle et laissez-vous charmer par la diversité et l'authenticité de l'agriculture calédonienne : [cap-nc.nc / rubrique "Publications & Documentations"](http://cap-nc.nc/rubrique/Publications&Documentations)



LES FERMES DE NOTRE RÉSEAU

- TOUHO**: Green Farm
- POINDIMIE**: Le Jardin d'Henriette, Les Igname de Névalo, Néouty Découvertes
- MOINDOU**: La Ferme aux palmiers de la Ryawa, La Ferme de Teremba
- VOH**: La Ferme de la Faléane, Le Gîte du Koniambo, Rando à Glens
- POUEMBOU**: La Vanille du NW, Paddock de la Boutana
- POYA**: Chez Colette
- CANALA**: Les Plantes de Marie
- SARRAMEA**: L'Orangerie, Sarramea Randonnées
- LIFOU**: Chez Jeannette
- BOULOUPARIS**: AB Ferme, LB Vanille, La Cotonière, Mavea i Ouitchambo
- FARINO**: Farino Lodge, La Ruche Fleurie
- BOURAIL**: Élevage de la Courdière, Gîte les palmiers, La Charcuterie de Nessadiou, La Ferme de Néméra, La Distillerie de Nessadiou, La Maison de la prairie, La Poméa et ses produits du terroir, Les Bergers de Dreamland, Les Sentiers d'Edna, Les Igname de Poya
- LA FOA**: Ferme Auberge de Pierrat, La Campagnarde, La Ferme des P'tits Paddocks, La Petite Ferme, Poccureux Randonnées, Ranch La Foo Randonnées
- PAÏTA**: Centre Équestre Élevage du Kopjo, Païta Orchidées, Pépinière de Nassandou, Produits Fermiers de la Tamoa
- DUMBÉA**: Domaine de la Ferme d'Erambré, La Belle terre NC, Les Sentiers de Kati, Vila Ranch
- MONT-DORE**: La Butineuse

www.bienvenuealaferme.com

Pour en savoir + sur le réseau Bienvenue à la ferme

Chambre d'agriculture et de la pêche - Antenne de Bourail - **Sabrina Lucien, animatrice**
Tél. : 44 23 48 / 79 36 10 - bienvenuealaferme@cap-nc.nc - www.bienvenue-a-la-ferme.com/

LE COIN DES BONNES AFFAIRES

ANIMAUX À VENDRE

Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouembout
Les poussins de Tamaon - **Tél. : 77 15 95**

Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2000 F/l'unité.
Tél. : 86 41 38

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis.
Tél. : 77 51 60

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sèneopol-Limousin Charolais. **Tél. : 79 85 50**

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaménié, Boulouparis. 11 têtes.
Prix : 1 500 000 F, **Tél. : 99 40 40 ou 82 70 37**

Porcelets en sevrage, 10 000 F/unité.
Tél. : 78 22 94

Visibles à la ferme de Koligoh :
• Boucs Saanen de 7 mois, 15 000 F/unité
• Coqs Plymouth de 4 à 6 mois, 3 000 F/unité
• Lapins californiens croisés Papillon de 4 mois, 3 000 F/unité.
Tél. : 47 67 25 à partir de 18 h

Génisse prêtes Santa Mousin et Santa Charol, poids : 400 à 500 kg.
Tél. : 72 22 58

À vendre :
• Cabris castrés, 1 an pour un bon méchoui à venir chercher sur pied à Boulouparis, Prix : 5 000 F/unité
• Chèvres de réforme et boucs entiers pour consommation ou tondeuse
Tél. : 79 32 22

À vendre taureau Droughtmaster, 2 ans.
Tél. : 41 90 81

À vendre : Chèvres laitières de 12 à 18 mois 20 000 F/unité, La ferme de Koligoh (Berthe Berger). **Tél. : 47 67 25** entre 11 h et 13 h et à partir de 18 h

À vendre lot génisses Sèneopol, 12 mois.
Tél. : 78 15 40

RECHERCHE

Recherche cornes de cerf en toute quantité.
Tél. : 90 05 55 ou 77 17 08

Recherche génisses, tous bovins : faire offre.
Tél. : 79 22 83

Recherche taurillon Droughtmaster.
Tél. : 50 31 81

MATÉRIEL À VENDRE

Tracteur Same Dorado 70 DT de 2017 avec fourche et chargeur frontal, très bon état. Prix : 3,5 MF. Épandeur à fumier, arrière 4 hérissons, largeur ajustable et tapis d'avancement. Capacité : 8 tonnes. Prix : 1 MF
Prix pour les deux : 4,4 MF
Tél. : 85 86 96

Van 2 chevaux de marque Caprice à Dumbéa (261 658 NC). Très bon état, très peu roulé, toujours à l'abri. 2 pneus neufs.
Prix ferme : 1 000 000 F, **Tél. : 84 58 79**

Cuve en galva 5 000 litres.
Prix : 175 000 F, disponible à Mourange.
Tél. : 94 92 08

Presse bouteilleuse marque Abbriata rectangulaire. Prix : 1 200 000 F, **Tél. : 95 95 82**

Tracteur New Holland 130 CV T6050
Prix : 3 500 000 F à débattre.
Tél. : 96 16 51

Motobineuse diesel Lonzo avec remorque de motoculteur neuve.
Prix : 220 000 F, **Tél. : 82 92 40**

Tondeuse à moutons professionnelle neuve.
Prix : 120 000 F
Tél. : 95 33 29 - edelrieu@lagoon.nc

Balles de foin rondes 250 kg Rhodes Grass :
• pour paillage : 1 000 F,
• pour nourrir les animaux (récoltes 2021) : 6 000 F
Tél. : 79 34 13 / 74 95 10 - claude.sarran@can.lnc

Vends tracteur 4x4 de marque Lamborghini 75 C.
Prix : 1 500 000 F à débattre
Tél. : 94 92 08

30 plants de corossol de 6 mois disponibles à la vente à Ponérihouen.
Prix : 1 000 F le pochon
Tél. : 54 85 91 - merayruffierbaptiste@gmail.com

Presse à bottes rectangulaires, marque Arabiata, très bon état, à récupérer à Tontouta.
Prix : 1,6 MF, **Tél. : 74 47 81**

Groupe électrogène 2,5 kW.
Prix : 40 000 F, **Tél. : 76 48 62**

Épandeur engrais 500 litres.
Prix : 80 000 F, **Tél. : 86 80 99**

Rouleau plat, 2,20 m de largeur.
Prix : 150 000 F, **Tél. : 86 80 99**

• Râtelier pour moutons, longueur : 2,50 m, bon état,
• 1 épandeur à engrais cuve en galva
Tél. : 86 80 99

1 sous-soleuse 3 dents
Prix : 400 000 F, **Tél. : 84 00 20**

Enfonceur-pieux pendulaire rotatif HTG 5 (achat mai 2016, servi 1 fois),
Prix à l'achat : 1,715 MF, cédé à 900 000 F.
Tél. : 74 44 59 ou 47 18 01

1 bullbar nickelé pour Utah (avec 2 phares longue portée).
Prix : 35 000 F, **Tél. : 44 32 65 ou 76 37 73**

Atomatiseur à dos de marque Solo 423, état neuf. **Tél. : 93 51 88**

Charrue Nardi 2 socs réversibles, très peu servie, visible à Koumac. Prix : 500 000 F, **Tél. : 78 81 53**

Hydroseeder de marque Scheier modèle Eco 500, état neuf utilisé 1 fois.
Prix : 690 000 F, **Tél. : 80 02 01** - tom@mango.nc
Mango pépinière

6 pondoirs pour 60 pondueuses chacun, œufs propres et protégés. Prix : 40 000 F/unité,
Tél. : 51 97 11 - Ray Conway

Covercrop 16 disques, marque Quivogne, bon état, peu servi. Prix : 350 000 F
Tél. : 79 15 00 - Michel Marie

Un pneu de tracteur Valtra occasion (côté droit), Référence : 570/70 R34 BKT, Prix d'achat : 220 000 F, Prix de vente : 100 000 F
Tél. : 78 79 57

Tracteur Kioti 50 CV, chargeur frontal.
Prix : 2 500 000 F, **Tél. : 77 99 04**

RECHERCHE

Extracteur miel 4 cadres ou centrifugeuse et accessoires divers d'occasion.
Tél. : 84 40 74 ou barri.fel@gmail.com

Recherche bull bar Toyota 2L8 LN171 d'occasion, capot moteur. **Tél. : 50 31 81**

Recherche moteur pour tracteur TYM 903 ou équivalent Perkins. **Tél. : 79 97 86**

Recherche Massey Ferguson 835 DS pour pièces (état pas important). **Tél. : 86 01 79**

Cherche à acheter pour pièces (pignons) vieux rotavator Maletti (couleur bleu clair), même hors d'usage. **Tél. : 46 92 94 / 79 65 12**

Pour toutes vos pièces ou engins.
Devis au **85 03 74** ou pieces@ep.sarl

Recherche tracteur Universal 70 Ch pour pièces.
Tél. : 77 47 81 - Armand Persan

Recherche moteur Toyota 2L8 LN171.
Tél. : 50 31 81

LOCATION

Cherche location 6 bull Same (Italie) type Krypton 3110 pour propriété coutumière du clan Chidohouane.
Tél. : 93 74 75

TERRAINS À VENDRE

À vendre à Moindou belle propriété giboyeuse de 14,60 ha en partie boisée. Bordée par la rivière, constituée de plaine, sensiblement inclinée. Terre à 80 % cultivable et bénéficiant d'une servitude. Terrain non viabilisé, possibilité de forage. Prix : 30 MF. **Tél. : 71 01 41**

À vendre propriété 7 ha à Païta. 4 logements, tracteur, pelle, giro, etc.
Tél. : 84 63 74

À vendre à La Foa 4 ha de verger productif labellisé bio, 280 corossols, 1 000 bananiers, 2 ha en palissage de pommes liane et chouchoutes.

PUBLICATIONS

Des livrets techniques à votre disposition

- Diversifiez vos productions maraîchères avec des semences locales
- Manuel d'agroécologie / PROTEGE



OÙ TROUVER CES LIVRETS ?

- > accessibles dans nos antennes
- > téléchargeables sur cap-nc.nc, rubrique "Publications & Documentations"



Vous connaissez des agriculteurs traditionnels ou des pêcheurs côtiers qui ne sont pas encore membres de notre chambre consulaire ?

Devenez les ambassadeurs de notre maison commune !

Faites-leur part de quelques bonnes raisons pour mettre le CAP sur la CAP-NC...



En devenant un ressortissant de la Chambre d'agriculture et de la pêche, **un agriculteur traditionnel et familial (ATF) :**

- obtient un **statut reconnu** de producteur
- bénéficie d'un **accompagnement** dans toutes nos antennes
- a accès à des **prix réduits** sur les engrais
- peut assister à des **journées techniques**
- peut solliciter certaines aides, comme **l'aide à l'énergie**

Bon à savoir : pour intégrer le collège des ATF, le RIDET n'est pas obligatoire et pas besoin de renoncer à l'aide médicale si la personne en est bénéficiaire.



En devenant un ressortissant de la Chambre d'agriculture et de la pêche, **un pêcheur :**

- obtient la **reconnaissance de son statut** de patron pêcheur
- peut envisager d'être **certifié « pêcheur responsable »**
- bénéficie d'une assistance sans égal en termes de **démarches administratives**
- peut accéder à des **formations techniques** sur le territoire
- est accompagné pour obtenir son **permis de navigation**
- peut bénéficier d'une **exonération de TGC**

Un seul cap à suivre pour faire partie de la maison commune des agriculteurs et des pêcheurs :

appelez le
243 160



Si vous connaissez des personnes intéressées, demandez-leur de nous appeler. Nous les rappellerons !

GAMME PROFESSIONNELLE

RENAULT UTILITAIRES



EXPRESS



MASTER

de 8 à 15m³

À partir de **2 000 000**^{FHTGC}

À partir de **3 200 000**^{FHTGC}

